

LES RESSOURCES MINIÈRES : richesse ou malédiction?

Le cas de la République Démocratique du Congo



FICHES PÉDAGOGIQUES

Les minerais font partie de notre vie quotidienne. Voitures, téléphones portables, bijoux, ils sont partout et, comme c'est aussi le cas pour le pétrole, le gaz et d'autres ressources naturelles, nos besoins ne cessent d'augmenter! Une affaire en or pour les pays producteurs ? Pas toujours... On constate en effet qu'une bonne partie des pays les plus riches en ressources naturelles se trouvent au rang des plus pauvres de la planète. C'est ce que certains appellent la «malédiction des ressources». Pire encore, en République Démocratique du Congo, comme dans d'autres pays du monde, une corrélation existe entre l'exploitation de ces ressources et les conflits qui ravagent certaines régions. Puisque nos modes de consommation à nous, citoyens des pays dits «du Nord», nous placent au rang des acteurs concernés, un approfondissement s'impose...

OBJECTIFS

Les 5 fiches thématiques de ce dossier explorent chacune une dimension-clé de la problématique. Elles ont pour objectif de fournir des informations précises et documentées sur un large éventail de questions liées à l'exploitation des ressources naturelles, principalement minières, en s'appuyant sur le cas de la République Démocratique du Congo. Les liens entre les acteurs ainsi que les enjeux sont mis en évidence via cette analyse géographique.

Ce dossier peut également être utilisé en appui au jeu «Focus on Diamond», réalisé par la Commission Justice et Paix. Ce jeu de rôle éclaire les relations Nord-Sud par le biais des ressources naturelles et permet aux participants, en se glissant dans la peau d'un personnage, de découvrir les rapports de force autour de l'exploitation minière en République Démocratique du Congo. Par ces fiches et ce jeu on peut mieux comprendre en quoi les consommateurs du Nord sont intimement connectés aux situations vécues au Sud et réfléchir à nos moyens d'action dans notre vie quotidienne.

POUR QUI ?

Chaque fiche aborde un thème précis et est illustrée par des exemples concrets, des schémas, graphiques et photos. A ce titre, elles s'adressent aussi bien aux enseignants (du secondaire ou du supérieur), qu'aux animateurs, aux formateurs mais aussi aux citoyens simplement désireux de mieux comprendre cette problématique.

STRUCTURE DU DOSSIER

Ce dossier est composé de **5 fiches thématiques** qui sont autant de portes d'entrée à la thématique du lien entre ressources naturelles et conflits. Dans un souci de clarté et pour éviter les répétitions, de nombreux renvois invitent le lecteur à passer d'une fiche à l'autre pour approfondir certains aspects déjà abordés ailleurs. Des encarts **Pour aller plus loin** ouvrent la thématique à des enjeux connexes ou apportent un approfondissement à ceux qui le souhaitent. Chaque fiche offre également des Idées pour illustrer la démarche par des supports différents (films, jeux, articles, etc.).

Une sixième fiche, transversale, **«Qui est qui»** permet à tout moment de clarifier le rôle des principaux acteurs en jeu.

Une **bibliographie** et une liste de **mots-clés** renvoyant aux fiches concernées complètent le dossier.

Que trouverez-vous dans chaque fiche ?

Fiche 1 : L'exploitation des ressources naturelles : qui, quoi, comment ?

- Que sont les ressources naturelles (définition) ?
- Comment les ressources minières sont-elles extraites et exploitées ?
- A quoi servent les ressources minières ?
- Où ces ressources minières sont-elles localisées dans le monde ?

Fiche 2 : Les ressources minières : richesse ou malédiction ?

- Qu'entend-on par «malédiction des ressources» ?
- Quels sont les différents impacts de l'exploitation minière sur les populations du Sud ?
- Comment expliquer le lien entre exploitation minière et conflits ?

Fiche 3 : Situation de la République Démocratique du Congo

- Une carte d'identité du pays
- Quelle est l'histoire récente de la RDC ?
- Des informations sur l'économie du pays, particulièrement concernant le secteur minier et l'évolution de la répartition entre exploitations artisanale et industrielle
- De quoi vit le pays ?
- Quelle est la part du secteur minier dans l'économie ? Et son évolution ?

Fiche 4 : Lien entre conflits et pillage des ressources naturelles

- Quels sont les enjeux et la dynamique du conflit actuel en RDC ?
- Qui sont les acteurs en présence ? Quels sont les liens entre eux ?
- La place de l'exploitation des ressources minières artisanales

Fiche 5 : Rompre la «malédiction» des ressources en RDC

- Que signifient les concepts suivants : bonne gouvernance, transparence, responsabilité sociétale des entreprises, certification ?
- Leur application serait-elle une solution pour la RDC ?
- Concrètement, quelles initiatives existent déjà dans le secteur minier ?
- Qui sont les acteurs concernés par la mise en œuvre de ces initiatives ?
- Quelle est la place des citoyens et consommateurs belges ?

Fiche transversale : Qui est qui ?

- L'Etat congolais
- Les mineurs
- Les intermédiaires
- Les groupes armés
- Les entreprises
- Les consommateurs
- La société civile

Ce dossier n'ayant aucune prétention à l'exhaustivité, n'hésitez pas à visiter notre site internet www.justicepaix.be ou à nous contacter sur info@justicepaix.be ou au +32 2 7380801 pour toute information complémentaire ou pour nous communiquer vos réactions...

Bonne lecture !

À travers l'ensemble des fiches de ce dossier, nous avons pu constater que les acteurs évoluant au sein du secteur minier en RDC sont multiples. Nous avons également observé que le chemin parcouru par le minerai, de la mine d'exploitation à la commercialisation sous sa forme finale (téléphones, bijoux, matériaux de construction, etc.) est long et que de nombreuses personnes interviennent durant ce périple. Cette fiche a donc pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- **Qui sont ces acteurs et quel est leur rôle ?**
- **Quels sont leurs stratégies et leurs intérêts?**

Ayons toujours en tête que les relations entre ces acteurs et le statut de leurs activités (légales ou illégales) évoluent en fonction de la conjoncture en cours, des rapports de force, des règles établies, etc. Cette situation particulière et complexe est donc sujette à changements !

► voir Annexe 3 pour un schéma de la chaîne d'approvisionnement du coltan.

1. L'ÉTAT CONGOLAIS

Quel est son rôle ?

L'Etat congolais a, comme tous les pays du monde, une responsabilité éthique, un devoir légal et une obligation légale et morale de protéger ses citoyens contre toutes sortes d'agressions (à commencer par la protection de leurs vie et intégrité) et d'assurer le respect de leurs droits, tant en termes d'accès à l'alimentation, à la propriété ou à l'éducation, que de liberté d'expression, etc. En vertu de l'article 58 de la Constitution congolaise, l'Etat est en outre plus précisément responsable d'assurer à tous les citoyens la jouissance des richesses nationales, par une redistribution équitable et la garantie du droit au développement. Dans ce but, un contrôle des activités des acteurs présents sur le territoire (notamment entreprises et investisseurs) est indispensable.

Stratégie/intérêt/action ?

Il faut d'emblée souligner que l'Etat congolais n'a pas de réelle capacité d'administrer les territoires miniers, et particulièrement ceux situés à l'Est. Secteurs industriel et artisanal sont toutefois à distinguer (► voir Fiche 1 pour la description de ces deux secteurs).

N'ayant pas les moyens d'investir dans ses entreprises, l'Etat passe des accords avec des sociétés minières étrangères sous la forme de «joint venture»¹ qui exploitent alors le minerai ; l'État devient ainsi gestionnaire plutôt que réellement extracteur. Sur les 29 compagnies/

sociétés minières actives en RDC (23 dans la province du Katanga, 1 dans celle du Kasai, 2 dans celles des Kivus et 3 dans la province Orientale), seules trois appartiennent encore à l'État : la Gécamines² au Katanga, la MIBA³ au Kasai et la Sakima au Kivu⁴. Kinshasa entend toutefois maintenir ce contrôle sur le secteur industriel, prioritaire pour lui puisque c'est par ce biais que l'argent peut potentiellement entrer dans les caisses de l'Etat (négociations des contrats, distribution des royalties, etc). Mais les bénéfices engendrés ne sont guère réinvestis dans le pays.

Le secteur artisanal est quant à lui laissé pour compte. Depuis sa libéralisation en 1982 ► voir Fiche 3, il est surtout envisagé par Kinshasa comme une activité de survie pour la population. Il n'y a donc pas de volonté de contrôler ce qui s'y passe...

En 2002, les réglementations concernant le secteur minier ont été revisitées, donnant lieu à un nouveau Code Minier ► voir Fiche 3 et ce, sous l'influence des institutions financières internationales. L'un des objectifs de ce Code était la réglementation du secteur artisanal, absente dans le précédent document, à travers l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité des artisans creuseurs, la prévention des conflits liés à cette activité et la limitation des atteintes aux droits de l'Homme (► voir Fiche 3 pour la distinction entre secteurs artisanal et industriel et pour l'importance de l'un et de l'autre). Mais peu d'améliorations ont réellement été observées dans le secteur. La corruption de l'administration congolaise freine l'application stricte du Code Minier et la société civile estime de plus que certains aspects doivent être révisés, notamment concernant les questions de transparence, de responsabilité, de droits humains et de respect de l'environnement. Ce processus de révision a débuté en 2012.

2. LES MINEURS

Qui sont-ils ?

Les mineurs travaillent dans les mines, creusent la roche et tamisent l'eau des cours d'eau afin de récolter les particules de minerais. Leurs conditions de travail (outils à disposition, protection et encadrement) dépendent du secteur au sein duquel ils œuvrent (industriel ou artisanal) mais sont globalement difficiles (► voir Fiche 1 pour les types d'extraction et ► Fiche 2 pour les impacts de l'activité minière sur la vie des creuseurs). Le terme «mineurs» regroupe les «creuseurs» du secteur artisanal et les autres travailleurs des mines industrielles.

1. Voir l'étude de la Commission Justice et Paix (2009) « Les stratégies d'approvisionnement en ressources minières des pays émergents (Brésil, Inde et Chine) en Afrique. Le cas de la Chine en RDC»

2. Société Générale des Carrières et des Mines, créée en 1966 par le Président Mobutu pour remplacer l'Union Minière du Haut Katanga

3. Minière de Bakwanga

4. Société Aurifère du Kivu et du Maniema

Stratégie/intérêt/action ?

Initialement, cette activité était principalement prise en charge par les hommes, mais actuellement femmes, enfants et même personnes âgées les ont rejoints et ce, surtout dans les mines artisanales. La coopération y est de mise: les hommes extraient le minerai, les enfants remplissent les sacs et les transportent aux femmes qui nettoient leur contenu. Peu d'entre eux connaîtront la richesse : dans les mines industrielles, leurs salaires sont dérisoires par rapport au travail fourni. Dans le secteur artisanal, les creuseurs ne retirent de leur travail que des gains minimes, que certaines études estiment en moyenne entre 1 et 2 dollars par jour. En outre, lorsque des gains plus importants surviennent, ils ne sont généralement pas épargnés par les creuseurs qui les «brûlent» rapidement. En outre, les creuseurs n'ont généralement pas conscience de la valeur marchande des minerais qu'ils extraient et n'ont donc pas la possibilité de discuter du prix de vente de leur production avec les négociants ou les comptoirs d'achat ► voir Fiche 3 pour le schéma sur la chaîne des prix.

C'est pourquoi, malgré son effet de création d'emploi, le secteur artisanal est considéré comme «un piège à pauvreté»: derrière l'apparence illusoire d'un enrichissement facile à court terme, il génère une dynamique d'appauvrissement. Pourtant, ils sont des milliers à travailler dans les mines en RDC, soit par choix, soit par contrainte, parce que la mine est devenue leur seul moyen de subsistance. Leur santé, sécurité physique, sécurité et souveraineté alimentaires ainsi que l'éducation des enfants sont mises en danger : ► voir Fiche 2

3. LES INTERMÉDIAIRES

Qui sont-ils ?

Opérant principalement dans le secteur artisanal, les intermédiaires sont (1) les petits acheteurs locaux, (2) les négociants congolais et (3) les «comptoirs d'achat», congolais ou étrangers, basés en ville et qui stockent les minerais avant de les exporter. Ils assurent le lien entre les creuseurs et les entreprises étrangères (voir point 5 ci-dessous), achetant les minerais aux premiers pour les revendre aux seconds. L'activité commerciale de ces acteurs n'est pas illégale en RDC. C'est l'implication des groupes armés dans le commerce de minerais, agissant eux aussi comme intermédiaires (voir point suivant), qui elle est illégale selon la loi congolaise.

Stratégie/intérêt/action ?

L'objectif premier de ces intermédiaires est de tirer profit du commerce des minerais. Afin d'augmenter leurs marges, ils achètent ces minerais auprès des creuseurs au prix le plus bas, bien en-dessous en tout cas de celui auquel ils seront revendus aux intermédiaires suivants dans la chaîne. Il faut signaler ici que le minerai extrait par le

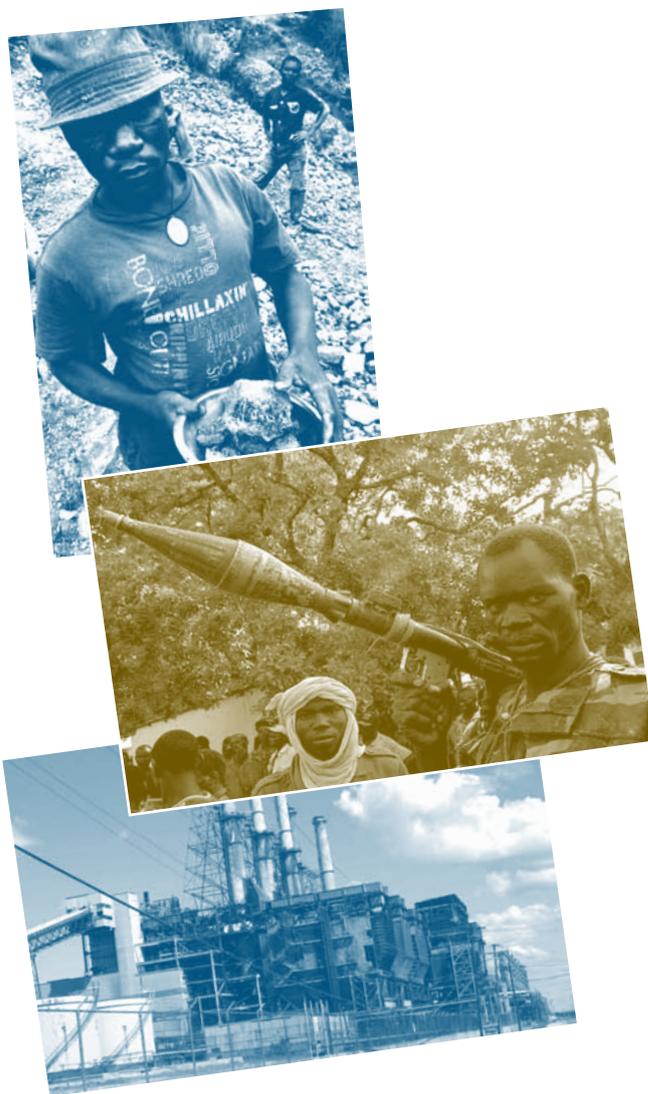
creuseur n'est pas pur, puisqu'il n'est pas raffiné, et que sa teneur en métal n'est donc pas connue de l'acheteur.

► voir Fiche 3 pour le schéma sur la chaîne des prix

4. LES GROUPES ARMÉS

Qui sont-ils ?

Certaines régions de la RDC, et principalement celles riches en ressources minières qui échappent pratiquement au contrôle de l'État, sont occupées par des groupes armés. Il s'agit de groupes rebelles majoritairement congolais,



ougandais ou rwandais, ou de factions membres des forces armées nationales ► voir Fiche 4 .

Ces groupes armés sont surtout actifs dans l'Est de la RDC, dans les provinces des Kivus, dans le Nord de la province du Katanga et dans le Sud de la province Maniema. ► Voir carte 4 de la feuille volante de la fiche 4

5. Voir l'étude de la Commission Justice et Paix (2009) « Les stratégies d'approvisionnement en ressources minières des pays émergents (Brésil, Inde et Chine) en Afrique. Le cas de la Chine en RDC »

Stratégie/intérêt/action ?

Exactions auprès des artisans creuseurs, «services de sécurité» aux villageois, vente de concessions à ces mêmes sociétés, enlèvement de femmes, d'enfants et de jeunes adultes pour les faire travailler dans les mines, etc. : les modalités d'action sont nombreuses mais visent toutes un même objectif : l'enrichissement du groupe, soit comme fin en soi, soit dans le but de financer l'achat de matériel, nourriture, etc. nécessaire à la poursuite du conflit. (► voir Fiche 4 pour le lien entre exploitation ressources naturelles et conflits)



5. LES ENTREPRISES

Qui sont-elles ?

Les entreprises, ou firmes, sont des acteurs disposant de capitaux, agissant en fonction d'intérêts privés et ayant une mobilité transnationale plus ou moins importante. Comme pour les intermédiaires, on peut faire face à une véritable «chaîne» d'acteurs privés faisant circuler le minerai pour des opérations de plus en plus pointues.

Les compagnies minières

Les compagnies minières achètent les minerais aux intermédiaires ou l'extraient elles-mêmes et le vendent ensuite à diverses entreprises spécialisées dans la transformation et la fabrication, notamment dans le secteur de l'électronique.

La plupart des compagnies minières actives en RDC sont étrangères (Canada, Chine, États-Unis, Brésil, etc.), une poignée seulement appartient à des investisseurs privés congolais (par exemple BOSS Mining). La plupart sont actives au Katanga pour l'exploitation du cuivre et du cobalt, mais l'activité industrielle est aussi (faiblement) présente dans les Provinces du Sud Kivu (compagnie canadienne Banro) et Orientale (compagnie Sud-africaine AngloGold Ashanti) pour l'exploitation de l'or.

Les fabricants de produits semi-finis

Il s'agit des industries qui fabriquent et commercialisent des produits semi-finis à base de métal. Celles-ci achètent le minerai à l'état brut aux comptoirs d'achat (voir point 3 ci-dessus) ou directement aux compagnies minières. Citons notamment dans cette catégorie les fonderies, qui produisent des plaques ou des lingots de métal pur, mais aussi les sociétés spécialisées dans le polissage des diamants et autres pierres précieuses, la fabrication des cellules photovoltaïques, de câbles électriques, de pièces d'automobiles (catalyseurs, batteries), etc.

Les fabricants de produits finis

Les produits semi-finis sont rachetés par les industries qui fabriquent et commercialisent les produits finis, comme les bijoux, les voitures, les panneaux solaires, les téléphones portables (Nokia, Motorola, etc.), les ordinateurs (Microsoft, IBM, Apple, etc.), ou encore à destination des secteurs de la construction ou de la santé (imagerie médicale). Ce sont donc les derniers maillons de la chaîne d'acteurs privés impliqués dans la création de la valeur commerciale autour des minerais.

Pour illustrer la démarche :

- Le jeu «Focus on Diamond» de la Commission Justice et Paix permet aux joueurs, en se mettant dans la peau de ces personnages, de percevoir les rapports de force et les enjeux des uns et des autres.
- Il est également possible de concevoir des cartes illustrant le passage du minerai d'une étape à l'autre et de demander aux joueurs de reconstituer le parcours.
- Fiche basée sur le documentaire «Blood in the mobile» (étapes d'acheminement et de transformation des minerais extraits dans les Kivus en RDC de la mine aux entreprises du secteur électronique) : http://www.arte.tv/fr/faits/3688482_CmC=3696128.html

Stratégie/intérêt/action ?

La collaboration entre ces entreprises et l'Etat congolais aboutit rarement à un accord en faveur de ce dernier. Le cas de l'accord sino-congolais signé en 2007⁵ est révélateur du fait que certains partenariats sont même tout à fait désavantageux pour l'Etat et comportent d'énormes risques financiers pour lui.

Certaines entreprises, présentes sur le terrain, font par ailleurs aussi le choix de collaborer avec des groupes rebelles ou des trafiquants illégaux et ce, afin d'augmenter leurs gains, obtenir des concessions et/ou assurer la protection de la mine.

► voir Fiche 5 pour les initiatives/mécanismes permettant de mieux encadrer l'action des acteurs privés pour qu'elle ne se fasse pas aux dépens de l'Etat ou des citoyens

6. LES CONSOMMATEURS

4

Qui sont-ils ?

Les consommateurs en lien avec notre thème sont toutes les personnes qui achètent des produits issus en totalité ou en partie de minerais : bijoux, téléphones et ordinateurs portables, consoles de jeux, voitures, boîtes de conserves, certains instruments de chirurgie, etc. (voir fiche 1). Ils sont nombreux en Occident, mais également dans les pays dits « émergents » comme la Chine, le Brésil et l'Inde. L'accroissement de population que connaissent ces pays est tel que leur demande en minerais augmente de façon considérable ► voir Fiche 1 .

Stratégie/intérêt/action ?

Les consommateurs, engagés dans un mode de vie capitaliste, placent bien souvent les biens de consommation au centre de leur vie. Acheter du neuf en continu et disposer de produits à la pointe de la technologie, font partie d'un style de vie où les biens matériels permettent de se distinguer ou *a contrario* de se sentir partie d'un groupe homogène. De plus en plus de gens commencent toutefois à remettre ce modèle en question et souhaitent consommer moins et mieux. Réseaux d'informations, groupes de citoyens et autres se multiplient pour faire avancer la réflexion et le changement. Leur poids est non négligeable car sans acheteurs point de vendeurs !

► voir Fiche 5 pour les initiatives que les consommateurs peuvent mener.

7. LA SOCIÉTÉ CIVILE

Qui est-elle ?

La société civile est un ensemble d'acteurs qui constitue le corps social de la société et s'organise sans faire partie de la sphère gouvernementale ou commerciale: ce sont les organisations non gouvernementales, syndicats, organisations caritatives, organisations de base, Eglises, etc.

Stratégie/intérêt/action ?

Les objectifs des nombreux acteurs de la société civile peuvent être extrêmement divers. Comme ils représentent un certain nombre de citoyens et disposent de moyens notamment organisationnels, ces acteurs peuvent créer des liens entre décideurs et citoyens par exemple, en faisant pression sur les premiers et informant les seconds (Exemple des grandes campagnes de mobilisation). Dans le cas de l'exploitation minière au Congo, certaines organisations interpellent nos gouvernements nationaux, ainsi que les sociétés minières, notamment pour réclamer plus de transparence et de responsabilité envers les citoyens, ainsi que pour les inciter à respecter les droits de l'Homme. Ces organisations, en s'associant, peuvent parfois constituer un véritable contre-pouvoir et faire valoir la voix des individus.

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES : QUI, QUOI, COMMENT ?

1. QUE SONT LES «RESSOURCES NATURELLES» ?

Quand on parle de «ressources naturelles», les exemples qui nous viennent le plus spontanément à l'esprit sont le bois, le pétrole, l'or ou l'eau. Mais n'oublions pas que nous sommes littéralement entourés de ressources, multiples et diverses, et que l'air, la terre, ou encore les denrées agricoles en font également partie !

Définition : Une **ressource naturelle** peut être définie comme une matière première qui est reconnue comme nécessaire aux besoins essentiels de l'activité humaine et qui a acquis, par là-même et en raison de sa rareté, une valeur économique et marchande sous sa forme originelle ou relativement peu modifiée.

Deux catégories principales permettent de les classer selon :

- Leur caractère **renouvelable ou non renouvelable** :
 - les ressources renouvelables ont la particularité de pouvoir se régénérer sur une courte période, à l'échelle d'une vie humaine, bien que leur exploitation excessive puisse ralentir leur renouvellement. ► **Exemples :** eau, bois, poisson.
 - Les ressources non renouvelables se sont quant à elles constituées sur des temps géologiques longs (plusieurs millions d'années) et ne se renouvellent pas sur une courte période. Exemples : pétrole, or ou cuivre.
- Leur caractère **énergétique ou non énergétique** :
 - Les ressources énergétiques sont celles par lesquelles on produit de l'énergie. ► **Exemples :** pétrole, gaz, charbon ou bois
 - Les ressources non énergétiques ne produisent pas d'énergie. ► **Exemples :** diamant, terres cultivables

TYPES DE RESSOURCES	Renouvelables	Non renouvelables
Energétiques	Vent, soleil, eau	pétrole, uranium
Non énergétiques	blé, terres cultivables, poisson	diamant, fer, or, cuivre

Ces catégories ne sont pas figées car certaines ressources peuvent, en raison des usages multiples qui en sont fait, prendre un caractère soit énergétique, soit non énergétique. ► **Exemples :** le sucre ou le colza peuvent être utilisés comme produits alimentaires (étant alors non énergétiques) ou comme bio-carburants (énergétiques). De même pour le bois, utilisé pour le chauffage (énergétique) ou comme matériau de construction (non énergétique).

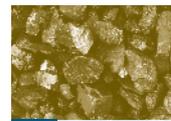
Vu l'impact de l'activité humaine sur son environnement, le caractère renouvelable autrefois évident de certaines ressources, comme l'air, la terre ou l'eau, est aujourd'hui remis en question.

2. ZOOM SUR LES RESSOURCES MINIÈRES

Dans ce dossier, nous nous intéressons aux ressources minières, aussi appelées «minerais», qui sont toutes **non renouvelables**. Ces minerais sont quotidiennement utilisés de multiples manières ► **voir point 5** et les stocks disponibles dans le sous-sol diminuent donc considérablement d'année en année. Il n'est donc pas étonnant de constater que pas moins de 26 minerais sont en voie de pénurie, parmi lesquels le cuivre, le zinc, l'argent, l'or et le tantale¹.

Le tableau ci-dessous reprend les différentes catégories utilisées pour distinguer les minerais exploités dans le monde :

Catégories	Sous-catégories	Exemples de minerais
Minerais énergétiques (combustibles fossiles ou radioactifs)	/	Charbon, uranium
Minerais métalliques	Communs (> < rares)	Aluminium, cobalt, cuivre, plomb, nickel, zinc
	Communs de type ferreux	Fer, tantale, titane
	Rares	Or, platine, argent
Minerais non métalliques	Pierres précieuses	Diamants et gemmes



1.1

Et le coltan ? Il s'agit en fait d'un minerai composé de deux minerais associés : colombite et tantalite (principal composant du tantale). La RDC en détient entre 60 et 80% des réserves mondiales.

► **voir Annexe 2** pour une image du coltan et de l'étain

3. TYPES D'EXPLOITATION ET DE MINES

Il existe différentes façons d'extraire le minerai, en fonction du niveau de mécanisation à disposition, mais aussi du type de sous-sol rencontré.

¹ Bellanger B., Nouyrigat V., (mai 2012), «Cuivre, Zinc, Platine, Uranium, Phosphore... Alerte à la pénurie! Les 26 minerais qui vont manquer», in *Sciences et Vie*, n°1136, pp.52-71

► voir Fiche Qui est qui pour un complément d'information sur les creuseurs/mineurs

3.1. On va, d'une part, distinguer **exploitation industrielle** et **exploitation artisanale** :

- **Exploitation industrielle:** l'extraction du minerai est réalisée à l'aide de machines, de véhicules et d'outils mécanisés. Elle est pratiquée dans de nombreux pays: Canada, Pérou, Angola, Chine, Australie, etc.

► **Exemples :** En République Démocratique du Congo (RDC) par exemple, l'extraction industrielle se concentre principalement dans la province du Katanga, autour du cuivre et du cobalt. Une présence industrielle, de moindre importance et essentiellement tournée vers l'or, peut également être observée dans les provinces du Sud Kivu (entreprise canadienne BANRO) et Orientale (entreprise sud-africaine AngloGold Ashanti).

- **Exploitation artisanale:** dans ce cas, c'est la force de l'homme qui est utilisée, quasiment aucune mécanisation ne participe au processus. Être mineur artisanal nécessite donc énormément de force et d'énergie.

► **Exemples :** Ce type d'exploitation est surtout pratiqué dans les pays du sud, où les normes sociales du travail sont moins strictes que dans les pays du nord. On trouvera des mines artisanales par exemple au Pérou, et en RDC, dans certaines régions du pays (provinces du Nord et du Sud Kivu, Orientale, du Maniema et du Katanga)

3.2. D'autre part, on distingue trois types de mines : (a) souterraine, (b) à ciel ouvert ou (c) exploitée par lavage/ dragage.

a. **L'exploitation souterraine** consiste en un ensemble de tunnels souterrains qui, reliés les uns aux autres, permettent d'atteindre les ressources situées en profondeur dans la roche terrestre.

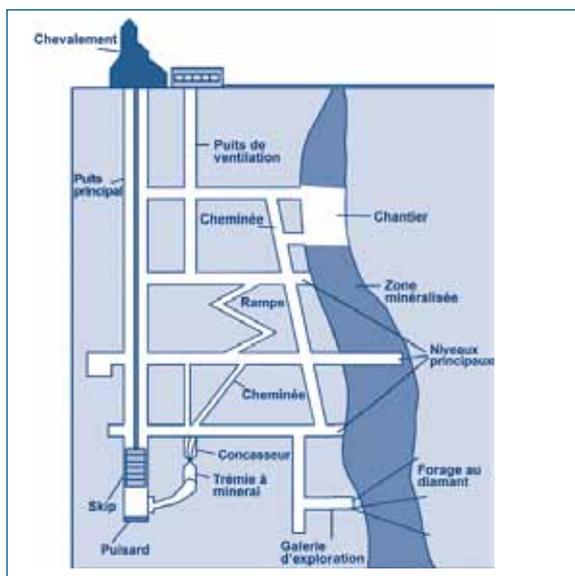


Figure 1 : Coupe transversale d'une mine souterraine type.

Le minerai extrait de la roche est ensuite transporté en surface, mécaniquement ou non en fonction du type d'exploitation (industrielle ou artisanale) :

► **Exemples :** Deux cas de mines souterraines de type artisanal:



Figure 2 : Burkina Faso



Figure 3 : RDC

b. **L'exploitation à ciel ouvert**, représentant près de 60% des mines à travers le monde, peut elle aussi avoir lieu de façon artisanale ou industrielle. Elle consiste à creuser des couches successives de la roche à l'aide de dynamite ou d'autres explosifs. La roche ainsi extraite est traitée mécaniquement et/ou chimiquement afin d'en retirer les minéraux voulus. Cette méthode, utilisée lorsque les minerais se localisent en surface, produit 8 à 10 fois plus de déchets et de résidus que les mines souterraines.

► **Exemples :** La mine de Palabora, en Afrique du Sud, est la plus grande mine à ciel ouvert du monde, celle de Yanacocha au Pérou¹ (plus grande mine d'or d'Amérique latine) ou celle d'Udachnaya en Sibérie.

► Exemple d'une mine à ciel ouvert industrielle :



Figure 4 : Mine Udachnaya, Sibérie

► Exemple d'une mine à ciel ouvert de type artisanal :



Figure 5 : Mine au Sud-Kivu, RDC

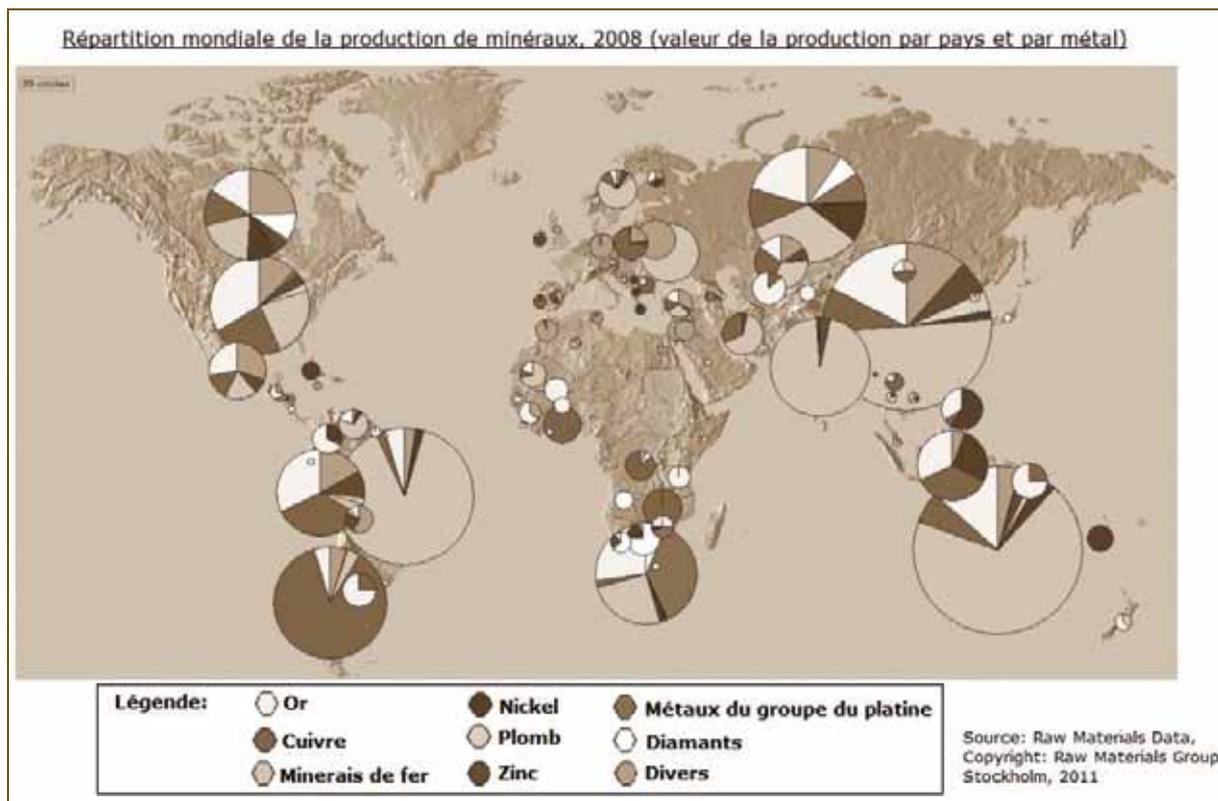
c. Dans le cas de **l'exploitation par lavage ou dragage**, une machine extrait la matière présente dans le fond des cours d'eau afin d'en prélever le minéral. Ce type d'exploitation est soit artisanal, soit industriel et est principalement utilisé pour l'extraction de l'or.



Figure 6 : Madagascar

4. LOCALISATION DE L'OFFRE DE MINÉRAIS DANS LE MONDE

Cette carte permet par exemple, sans entrer dans une analyse fine, d'observer les différences de production (pas de stocks !) entre les différents continents, l'Europe se situant clairement en queue du peloton.



5. EN QUOI CELA NOUS CONCERNE-T-IL ?

Le cuivre, l'industrie minière, l'Afrique, l'Amérique du Sud, ... tout cela nous semble loin de notre quotidien ! Et pourtant, tous les jours, nous avons des minerais entre les mains. Ils ne se trouvent évidemment pas sous leur forme originelle, mais sont bien présents dans d'innombrables objets et matériaux tout autour de nous. Et puisque nous aimons les objets nouveaux, la technologie, l'efficacité, mais que nous oublions parfois ce qui se cache derrière tout cela... voici un éclaircissement ! ► voir Schéma sur feuille volante

Nos besoins en ressources minières augmentent sans cesse, à la fois en termes de quantité, mais aussi de diversité. En découvrant de nouvelles propriétés métallurgiques et chimiques des minerais, on développe sans cesse des technologies neuves qui répondent à des standards techniques plus élevés (conduction électrique, optique, thermique, résistance, etc.).

► **Exemple :** l'indium (utilisé dans les écrans plats et l'imagerie médicale par exemple), l'hafnium (puces électroniques), le béryllium, le gallium ou le palladium (gsm) s'ajoutent à la liste déjà longue des minerais exploités, traités et transformés pour des utilisations quotidiennes (ou presque).

A travers trois objets de notre quotidien, voyons comment notre consommation de minerais a évolué durant ces dernières années:

- Alors que les premières AUTOMOBILES étaient constituées d'une dizaine de matériaux (principalement acier, bois, textile et verre), la construction d'une voiture moyenne nécessite aujourd'hui plus de 40 types de minerais :
 - ± 1 tonne de fer
 - 100 kg d'aluminium
 - du cuivre (en 1948: 45 mètres; aujourd'hui: 1,6 km)
 - du silicium, du plomb, du zinc, du manganèse, du nickel, du magnésium, de la platine, du sulfure,...
- Le cas de l'ORDINATEUR illustre également ce fait: en 1980 sa construction ne nécessitait qu'une douzaine de minéraux différents; actuellement les ordinateurs et téléphones portables en comptent près d'une soixantaine.
- L'avènement de nouvelles politiques en faveur de l'environnement encourage également le développement de nouvelles TECHNOLOGIES, notamment «VERTES». Ainsi, les cellules photovoltaïques d'un panneau solaire sont composées principalement de silicium, mais aussi de cadmium, de tellure, d'indium, sélénium et de cuivre.

À la lumière de ces exemples, notre responsabilité quant à l'exploitation des ressources minières apparaît donc clairement. D'autant plus qu'en tant que citoyens occidentaux, nous faisons partie des consommateurs les plus gourmands de ces ressources et ce, dans différents secteurs (notamment électronique et automobile).

► voir Fiche 5 pour quelques actions concrètes à poser en tant que consommateurs

> Pour illustrer/compléter la démarche

- Documentaire de P. Forestier (2007) «**Du sang dans nos portables**» (durée : 50 min). Commentaires, description et fiche pédagogique à ce lien : <http://www.alliancesud.ch/fr/documentation/projets/histoire-vivante/du-sang-dans-nos-portables>
- Reportage de Frank Poulsen (2012) «**Blood coltan**» - version française «**Du sang dans nos portables**» - (durée : 52min), disponible soit via dailymotion, soit sur le site notre-ecole.net : <http://www.notre-ecole.net/du-sang-dans-nos-portables-blood-in-the-mobile-arte/> + ce site renvoie vers des articles traitant des aspects positifs de la téléphonie mobile dans les pays en voie de développement. + Fiche basée sur le documentaire (étapes d'acheminement et de transformation des minerais extraits dans les Kivus en RDC de la mine aux entreprises du secteur électronique) : <http://www.arte.tv/fr/faits/3688482,CmC=3696128.html>
- Capsule vidéo (Québec) sur l'exploitation minière à ciel ouvert (durée: 4min34sec): <http://www.youtube.com/watch?v=GxLTltXWtA>
- Lien interactif sur les utilisations des minerais dans notre quotidien : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/tresor-sous-nos-pieds/quotidien/tresor-quotidien-illustration.jsp>
- Le site «**Make It Fair**» propose des outils pédagogiques sur le thème des produits électroniques: <http://www.achact.be/Produits-Electronique.htm>

Pour aller plus loin : Avec l'émergence d'un monde multipolaire, où les forces politiques et économiques sont multiples, les ressources minières sont devenues un enjeu géostratégique. La libéralisation économique et l'augmentation de nos besoins en minerais - suite au développement de nouvelles technologies et à la demande croissante des pays émergents (Chine, Brésil, Inde) - renforcent la concurrence entre les nations en quête de ces ressources.
+ Dossier de la Documentation Française sur les économies émergentes, «**L'émergence des BRICS : focus sur l'Afrique du Sud et le Brésil**» et reportage de Geopolitis (2011) «**Pays émergents : une force politique ?**» (durée : 14min).

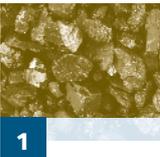
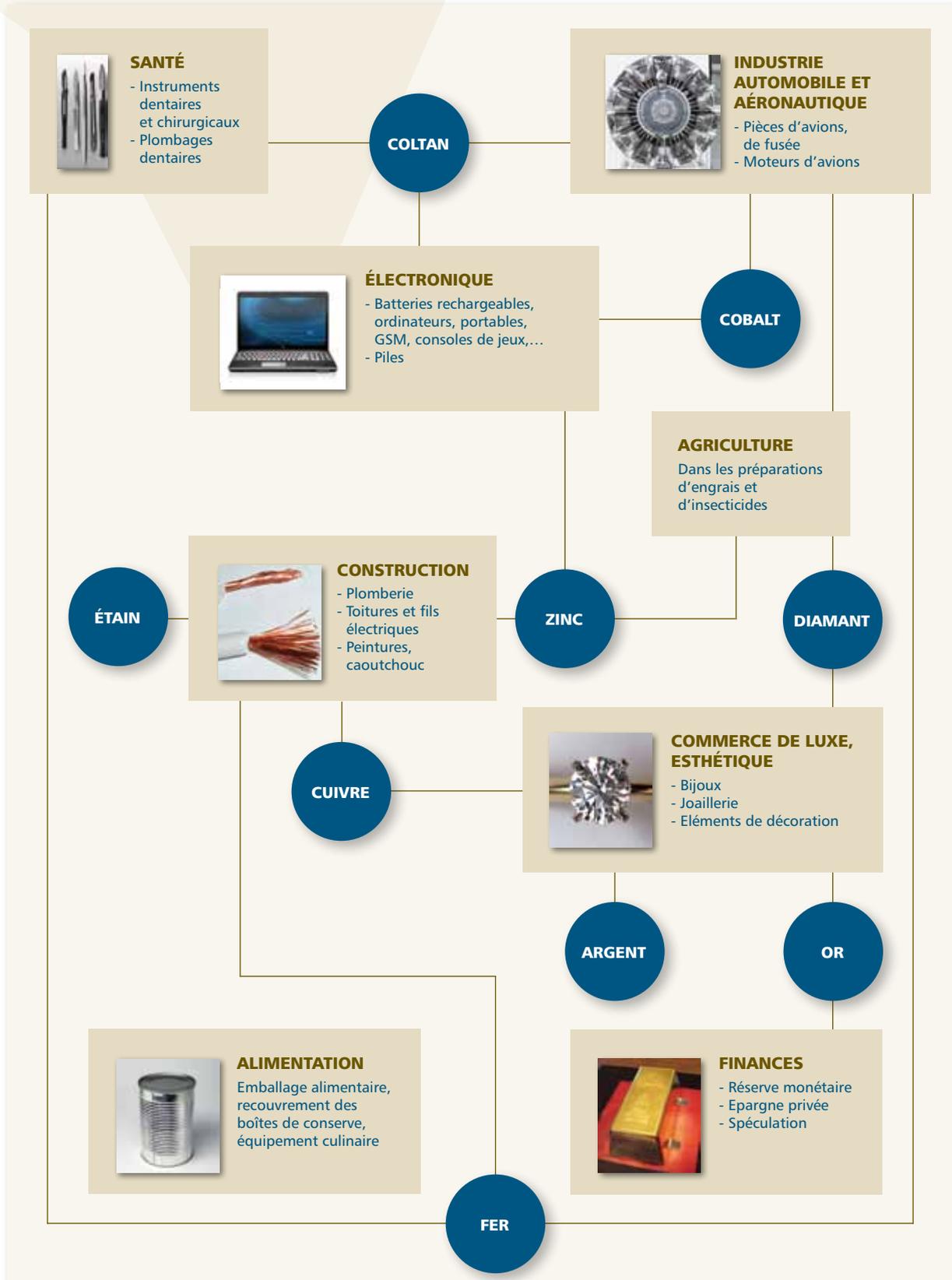
Sources :

- Figure 1 : «*Environnement Canada*», *Code de pratique écologique pour les mines de métaux*, disponible sur : <http://www.ec.gc.ca/lcpe-cepal/default.asp?lang=Fr&n=CBE3CD59-1&offset=4>
- Figure 2 : Sidwaya (quotidien burkinabe), sur le site <http://fr.allafrica.com>
- Figure 3 : Commission Justice et Paix, photo de mission en RDC (Frédéric Triest), 2009
- Figure 4 : Stapanov Alexander, "The open pit of the Udachnaya Diamond Mine, Russia, from a helicopter", *Wikipedia*, 2004
- Figure 5 : Radio Okapi, «*Des creuseurs dans une mine artisanale de cassitérite, Sud Kivu*», 2006
- Figure 6 : Lebelot, "Un orpailleur de Madagascar", *Wikipedia*, 2007
- Figure 7 : Raw Materials Group, 2011, in *Rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers en Afrique*, p. 31

2 Pour plus d'informations sur la question minière au Pérou, voir l'outil pédagogique de la Commission Justice et Paix : «**L'or à tout prix**», 2012.

3 Raf Custers et Ken Matthyssen, (2009), *Africa's natural resources in a global context*, IPI, Anvers

OÙ SE CACHENT LES MINÉRAIS DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE ?



LES RESSOURCES MINIÈRES: RICHESSE OU MALÉDICTION?

1. LA «MALÉDICTION DES RESSOURCES NATURELLES» OU LE PARADOXE DE L'ABONDANCE

Au vu de leurs multiples utilisations dans divers secteurs ► voir Fiche 1, les ressources minières jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale. Il serait donc logique qu'elles représentent une source de développement à la fois économique et social pour les pays qui en sont riches. Force est pourtant de constater que, dans de nombreux pays du Sud dont les sous-sols regorgent de ces ressources, la réalité est tout autre. Paradoxalement, on constate même souvent que ces pays sont parmi les plus pauvres du monde. L'indicateur de développement humain (IDH)¹ nous informe sur le niveau de développement humain des pays du monde en prenant en compte le bien-être individuel ou collectif. Sur 187 pays, les Philippines se classent 112^e, le Guatemala, 131^e, le Ghana, 135^e, la Sierra Leone, 180^e et la RDC est dernière (187^e/187). Ce paradoxe ne s'observe pas uniquement dans le cas des ressources minières, mais également dans des pays dotés d'autres ressources, en particulier le pétrole (Bolivie, Cameroun, Nigeria, Soudan, Irak, Libye, Indonésie).

C'est pourquoi certains parlent d'une «malédiction» des ressources naturelles: au lieu de profiter de ces richesses, de voir le bénéfice de leur exploitation, les populations vivant aux alentours des gisements d'or, de coltan ou de pétrole subissent les multiples impacts négatifs qui découlent de leur exploitation. Ces impacts représentent chacun l'une des dimensions de la malédiction des ressources. ► voir Annexe 4 pour une carte des richesses naturelles du continent africain

Et, à propos, qu'en est-il des conséquences de l'exploitation des minerais ?

2. LES IMPACTS DE L'EXTRACTION MINIÈRE

2.1. Pollutions environnementales

De manière générale, au Nord comme au Sud et tous types d'extraction ou de mines confondus, l'extraction minière pèse lourdement sur l'environnement. Elle est extrêmement polluante essentiellement parce qu'elle nécessite l'utilisation de métaux lourds. Dans le cas de l'extraction de l'or, par exemple, le cyanure est massivement utilisé. Mais d'autres métaux, comme le plomb, le mercure, le chrome ou l'arsenic, sont également utilisés dans le traitement du précieux métal. Malgré les précautions prises par les entreprises minières pour éviter que les eaux usées contaminées par ces métaux ne se répandent dans la nature, les fuites sont inévitables et il arrive fréquemment qu'elles polluent les sols et les cours d'eau environnants, y faisant disparaître la vie pour très longtemps !

Et évidemment, lorsque les réglementations visant à protéger l'environnement sont laxistes et/ou mal appliquées, comme c'est souvent le cas dans les pays du Sud, les destructions environnementales engendrées sont encore plus importantes.

► Exemple : La mine de Yanacocha au Pérou illustre ces retombées négatives liées à l'activité minière².

L'exploitation minière à ciel ouvert ► voir Fiche 1 est toutefois celle qui se révèle la plus néfaste pour l'environnement: non seulement le paysage est modifié suite aux explosions successives qui créent des dépressions et entraînent parfois la disparition de collines et de montagnes entières, mais la biodiversité (faune et flore) et certaines ressources naturelles essentielles à la population, comme l'eau (nappes phréatiques) ou les sols cultivables (la fine couche de terres arables), sont également irrémédiablement détruites.

2.2. Menaces sur la santé et conditions de travail

Les conséquences de ces pollutions environnementales sont évidemment catastrophiques pour la santé des populations environnantes !

► Exemple : Le cas de la ville minière de Cerro de Pasco au Pérou illustre parfaitement l'impact sanitaire potentiel d'une mine³. Les habitants de plusieurs quartiers de la ville sont gravement contaminés par le plomb. Selon une étude réalisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2000, le sang de certains enfants contenait jusqu'à 300 microgrammes de plomb par litre de sang (300µg/dl), soit 3 fois le seuil au-dessus duquel la concentration est généralement considérée comme nocive (100µg/dl). Or il est prouvé que les enfants en bas âge et les fœtus sont particulièrement sensibles aux effets irréversibles de l'intoxication au plomb sur la croissance physique et le développement cérébral (anémies et réduction du quotient intellectuel). Cette atteinte à la santé des personnes renforce donc le cycle de production de la pauvreté autour des centres miniers.

Un même constat d'atteinte à la santé peut être établi au sujet des conditions de travail dans les mines. C'est évident dans le cas des mines artisanales où aucune norme de sécurité n'est d'application et où, en conséquence, les accidents sont, comme au Congo, quotidiens: effondrement des galeries souterraines, manipulation d'explosif, etc. L'humidité dans les galeries et les poussières de roches provoquent également des maladies pulmonaires chez les travailleurs artisanaux.

Dans les mines industrielles, où la sécurité des travailleurs est normalement davantage encadrée, les accidents sont moins fréquents. Néanmoins, il est inévitable qu'il en arrive

1 L'Indice de développement humain (IDH), exprimé sur une échelle allant de 0 à 1, est un indicateur composite créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990.

2 Pour plus d'informations, voir l'outil pédagogique sur l'exploitation minière au Pérou de la Commission Justice et Paix : « L'or à tout prix », 2012.

3 Triest, F., (2011), *Les coûts irréversibles de l'exploitation minière industrielle. Le cas de Cerro de Pasco au Pérou*, analyse, Commission Justice et Paix

aussi : la proximité de nombreuses machines et de produits chimiques toxiques renforce leur probabilité.

La responsabilité des employeurs en la matière est un facteur déterminant mais, en général, les grandes compagnies extractives font tout ce qu'elles peuvent pour contourner, voire éviter leurs obligations en la matière. C'est notamment le cas de certaines compagnies asiatiques (par exemple la Chine ou l'Inde) implantées en Afrique (par exemple en RDCongo), dont les pratiques sont parfois découvertes et dénoncées

2.3. Sécurité et souveraineté alimentaires

Définition : La **sécurité alimentaire** désigne la capacité à avoir « accès à tout moment, pour chaque individu, à une nourriture quantitativement et qualitativement suffisante pour mener une vie saine et active en tenant compte de ses habitudes alimentaires »⁴.

La **souveraineté alimentaire** désigne quant à elle la stratégie collective prônée depuis près de 20 ans par la société civile des pays du Sud pour atteindre la sécurité alimentaire des individus. Elle a été développée en vue de protéger l'agriculture paysanne et familiale, en opposition à la stratégie dominante des pays du Nord industrialisés et des bailleurs de fonds favorisant l'agro-industrie et les mono-cultures destinées à l'exportation. Aussi, la souveraineté alimentaire désigne la capacité des populations à « définir elles-mêmes leurs politiques agricole et alimentaire, et de soutenir une agriculture écologiquement durable, saine et sûre, c'est leur droit à la souveraineté alimentaire qui est en cause »⁵.

La présence de l'exploitation minière peut affecter la sécurité (production de denrées agricoles) et la souveraineté alimentaires (choix relatifs à la production/consommation de denrées agricoles) de plusieurs façons. Tout d'abord, en raison des nombreuses pollutions environnementales qui engendrent une baisse de la productivité des sols (céréales), des rivières (poissons) et du bétail (viande, produits laitiers) exploités près des sites miniers. Même après l'arrêt des activités de la mine, les terres, les ressources halieutiques et le bétail restent contaminés pendant de longues années. Les petits agriculteurs ne peuvent donc plus se nourrir et vivre de la vente de leurs produits.

Ils sont alors contraints à l'achat de biens de consommation courante (céréales, sucre, légumes, etc.) provenant d'autres régions ou de l'étranger, ainsi que d'eau potable en bouteille - puisque celle des cours d'eau est devenue impropre à la consommation -, ce qui alourdit considérablement la charge qui pèse sur leur budget.

Ensuite, l'exploitation minière est généralement accompagnée d'un phénomène d'accapement des terres. Dans les pays du Sud, les compagnies minières rachètent généralement à bas prix les terres appartenant à la population, sans lui offrir de compensation financière lui permettant de rester propriétaire et/ou de se réinstaller ailleurs.

Enfin, la sécurité et la souveraineté alimentaires sont également affectées par l'exploitation minière dans les cas où cette dernière est directement liée aux conflits armés

► **voir Point 2.5** . Vu le climat d'insécurité lié à ces conflits armés, se rendre aux champs et y travailler est un réel problème pour les agriculteurs/trices qui risquent d'être attaqués par les hommes en armes. Le risque de viol est grand dans certaines régions. Lorsque les champs sont laissés à l'abandon, la famine guette. Les conflits sont aussi à l'origine de la détérioration des infrastructures de transport permettant l'acheminement des produits agricoles vers les marchés et les centres urbains.

Lorsque l'on sait que dans certains pays du sud, une part élevée de la population dépend des revenus de l'agriculture (entre 60 et 80% en Afrique sub-saharienne, entre 30 et 50% en Asie du Sud et jusqu'à 50% en Amérique latine⁶), on imagine combien les conséquences en termes de survie économique sont dramatiques. Ces atteintes à la sécurité et à la souveraineté alimentaires des populations expliquent en partie l'immigration de plus en plus importante de la population rurale mondiale vers les villes.

2.4. Corruption, fraude et évasion fiscale

La fraude fiscale et la corruption sont deux des pires fléaux qui affectent les pays en voie de développement, et particulièrement ceux riches en ressources naturelles. Les cas de détournement d'argent, par exemple suite à la vente d'une concession pétrolière ou minière, sont nombreux.

► **Exemple** : récemment, au Nigeria, les filiales locales de *Shell* et d'*Eni* ont acheté au gouvernement la concession pétrolière OPL 245 pour plus d'un milliard de dollars. Le même jour, le gouvernement versa exactement la même somme à la compagnie *Malibu Oil and Gas* appartenant à Dan Etete, un ex-ministre du pétrole déjà condamné en France pour blanchiment d'argent et qui s'était octroyé la concession en premier lieu⁷. *Shell* et *Eni* affirment avoir négocié uniquement avec le gouvernement nigérian, alors que l'argent a, en réalité, fini dans les poches d'un politicien véreux.

La corruption entourant la gestion des ressources naturelles ne se situe pas uniquement dans les plus hautes sphères de l'État, mais peut également être pratique courante au sein des différentes administrations et services d'État où les fonctionnaires, mal payés, essayent eux

4 De Jonghe A. et Berck A-S., (2007), Des conflits liés aux ressources naturelles. Les cas du Pérou et de la République Démocratique du Congo. Quel impact sur la souveraineté alimentaire, n°1, coll. « Ressources naturelles au cœur des conflits », Justice et Paix

5 Pour une définition plus complète et plus d'informations à propos de ces termes, voir par exemple le site : <http://www.viacampesina.org>

6 FAO, (2008). Rapport sur le développement dans le monde

aussi de tirer profit de leur fonction, notamment via le détournement ou la perception illicite de taxes. Et les entreprises y participent et en profitent ! En RDC, l'absence d'un contrôle efficace des frontières empêche le contrôle souverain sur les quantités exportées et sur les taxes qui, légalement, devraient en découler.

► **Exemple :** Selon un Rapport du Sénat congolais paru en 2009, les opérateurs miniers en RDC déclarent jusqu'à «dix fois moins» que les quantités de minerais réellement exportées.

Outre la corruption et la fraude, un autre phénomène vient renforcer le pillage et la spoliation des richesses nationales : l'octroi par l'État de conditions fiscales avantageuses aux entreprises minières. Ces mesures sont destinées à attirer l'investissement privé dans le pays. On se retrouve ainsi avec des entreprises qui font des millions, voire des milliards, de dollars de bénéfices et qui sont exonérées d'impôt pendant 10 ou 20 ans ! Ces pratiques génèrent un manque à gagner évident pour les finances publiques et donc pour la population des pays riches en ressources minières.

► **Pour aller plus loin**

À propos de la corruption dans le monde : Transparency International, organisme de la société civile qui lutte contre la corruption, publie chaque année une carte évaluant l'indice de perception de la corruption dans tous les pays : www.transparency.org/research/cpi/overview

2.5. Conflits et violences armées

► **voir Annexe 5** pour une carte des conflits et ressources naturelles du continent africain

Les causes explicatives des conflits sont très variées, le plus souvent multiples et parfois bien difficiles à débusquer pour un œil non exercé ! Ce n'est qu'à partir des années 90 qu'on a commencé à établir un lien entre conflits et exploitation des ressources naturelles et ce, autant pour les *conflits armés* (guerre entre pays, guerre civile, guérillas, etc.) que les conflits sociaux (contestation sociale via la mobilisation des mouvements syndicaux, paysans, de défense des droits de l'homme, etc.). Multiples sont les raisons ou mécanismes qui éclairent pourquoi on aboutira à l'un ou l'autre type de conflit. L'enjeu des ressources naturelles peut en effet se matérialiser de façon très différente pour les acteurs en présence. L'exploitation des ressources peut avoir une influence sur :

- le **déclenchement** d'un conflit, lui donnant un caractère armé ou social selon que les acteurs tentent de s'approprier les richesses ou de contester la façon dont elles sont exploitées (grief)

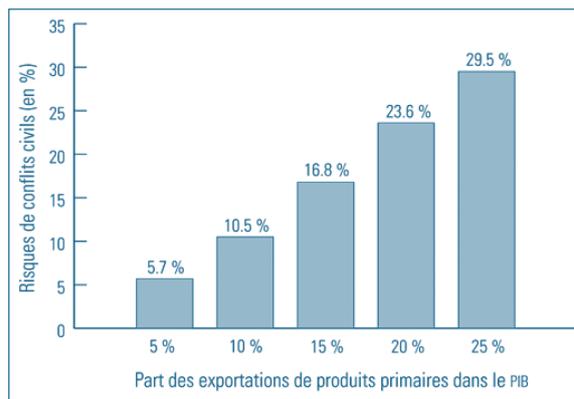
- la **durée** d'un conflit si les acteurs voient dans l'exploitation des ressources un moyen de financement ou d'enrichissement

- l'**intensité** d'un conflit si les acteurs souhaitent accaparer les richesses ou les partager entre eux

L'analyse du cas concret du lien entre exploitation des ressources minières et conflit en RDC ► **voir Fiche 4** permettra d'éclairer les éléments d'un conflit armé.

Le tableau de la page suivante décrit pour quelle(s) raison(s) - par quel(s) mécanisme(s)- les acteurs en présence en arrivent à soit déclencher un conflit (niveau 1), soit le faire durer (niveau 2), soit le durcir (niveau 3).

Le graphique suivant met en relation les risques de conflits avec la part d'exportation de matières premières (tous types confondus) dans le PIB. Une autre façon de visualiser le fait que posséder des richesses naturelles peut représenter une malédiction...⁸



Source : P. Collier et al., *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, Policy Research Report, Washington, DC, World Bank, 2003, p. 76.

UNE MALÉDICTION, PAS UNE FATALITÉ !

Heureusement, cela ne se passe pas toujours de cette façon ! Les gouvernements de certains pays producteurs de minerais, comme le Canada, la Norvège ou le Botswana, ont réussi à mettre en place une exploitation de leurs ressources qui a contribué de manière significative au développement de leur pays et de la population. La malédiction des ressources n'est pas une fatalité ! Différentes initiatives - en cours, futures et à prendre - menant à une gestion et une exploitation responsables des ressources existent ► **voir Fiche 5** .

7 Global Witness, (2006), Une corruption profonde; Fraude, abus et corruption dans les mines de cuivre et de cobalt du Katanga, p. 5, rapport disponible à l'url : <http://www.globalwitness.org/sites/default/files/import/kat-doc-fr-lowres.pdf>

8 Ce graphique résulte d'une étude menée par Paul Collier et Anke Hoeffler en 2002. Ils ont étudié 54 conflits armés entre 1965 et 1999 et ont croisé les données sociales, démographiques, économiques, ethniques, etc. des pays où ils ont eu lieu avec celles de pays sans conflit pour la même période. Lien de l'étude (en anglais) : <http://www.csaes.ox.ac.uk>

Niveau 1 : le déclenchement des conflits

<p>Le mécanisme d'appropriation (conflit armé)</p> <p>Un conflit peut trouver son origine dans la convoitise d'un acteur (un État, un groupe rebelle, etc.) vis-à-vis des ressources naturelles qu'il ne contrôle pas. S'il s'estime suffisamment puissant militairement pour se les approprier par la force, il déclenchera alors un conflit armé. C'est le cas de nombreux conflits qui ont émaillé l'histoire de l'humanité puisque, de tout temps, la guerre a joué un rôle-clé dans l'économie des civilisations.</p> <p>A notre époque contemporaine, le déclenchement de plusieurs conflits internationaux (guerres mondiales, invasion de l'Irak, etc.) s'expliquent aussi par cette volonté de s'approprier des ressources (colonies, pétrole, etc.).</p>	<p>Le mécanisme des griefs (conflit social)</p> <p>Les impacts négatifs mentionnés dans les points précédents de la fiche peuvent conduire la population à formuler des griefs vis-à-vis des entités qu'elle juge responsables (État et/ou entreprises).</p> <p>Ces griefs peuvent aboutir à la formulation de revendications qui remettent en question la manière dont est gérée l'exploitation des ressources. Si la population a l'impression que ses griefs et revendications ne sont pas écoutés, la contestation sociale peut alors rapidement se durcir et se transformer en conflit social, accompagné de graves violences en raison d'une répression éventuellement perpétrée par l'État (violence policière, arrestations, tortures, assassinats, etc.), voire, dans certains cas, par les entreprises (via des compagnies de sécurité privées par exemple).</p> <p>► Exemple : L'exploitation minière a déjà provoqué des centaines de conflits sociaux violents de ce type dans le monde, par exemple au Pérou et aux Philippines.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Niveau 2 : la durée des conflits (armés)

<p>Le mécanisme de financement</p> <p>Dans le cas d'un groupe belligérant en position de faiblesse, prendre possession des ressources à l'endroit où il se trouve lui permet d'obtenir de nouveaux financements et de s'équiper. Cela renforce sa position et diminue la nécessité de négocier. Ce nouvel apport de ressources pour le groupe plus faible peut lui permettre de continuer les hostilités et rend potentiellement le conflit plus long. À l'inverse, si cet apport de ressources naturelles bénéficie à un groupe en position de force dans le conflit, le renforcement de ses moyens de combat peut lui permettre une victoire directe et mettre fin au conflit. Ce qui rend les conflits potentiellement plus courts.</p>	<p>Le mécanisme d'avidité (enrichissement)</p> <p>Les ressources naturelles peuvent offrir une motivation financière aux combattants et les encourager à s'opposer aux accords de paix, ce qui influe sur la durée du conflit en le rendant plus long. En effet, l'enrichissement prend le pas sur les objectifs politiques et/ou militaires qui ont pu être à l'origine du déclenchement du conflit. Comme on le verra plus loin ► voir Fiche 4, ce mécanisme est au cœur de la dynamique du conflit actuellement à l'œuvre à l'Est de la RDC. À l'inverse, si la paix semble plus profitable aux différents groupes belligérants, il est possible que les combattants cherchent à négocier la paix, rendant le conflit plus court.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Niveau 3 : l'intensité des conflits (armés) (nombre de morts)

<p>Le mécanisme de l'appropriation</p> <p>Si les belligérants sont dans une logique d'appropriation des ressources, plus le territoire disputé en contient et/ou plus ces ressources ont une valeur économique importante, plus la volonté de se les approprier est grande chez tous les belligérants. Ce qui tend à augmenter le nombre de victimes.</p> <p>Dans le cas de territoires avec des ressources moins nombreuses et/ou de moins grande valeur, le rapport négatif entre les coûts de la guerre et ce qu'elle pourrait rapporter peut suffire à encourager les opposants à trouver un accord.</p>	<p>Le mécanisme de la coopération</p> <p>Il peut aussi apparaître aux yeux des belligérants que la coopération pour le partage des bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles entre eux représente un moindre coût que de se faire la guerre (ils pillent ensemble). La coopération tend à diminuer le nombre de victimes. Comme on le verra plus loin ► Fiche 4, ce mécanisme est également à l'œuvre dans le cas du conflit à l'Est de la RDC.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

> Pour illustrer/compléter la démarche

■ Malédiction des ressources :

- 4 mini-reportages de Géopolitis (2010) sur « Coltan, nickel ou zinc : quels sont ces minerais de guerre ? » (durée : 20min au total) : Accessible sur internet
- Film-documentaire du CNCI, par Vincent Bruno (2011) « La malédiction des ressources ». Cas de la forêt en RDC et du pétrole en Équateur (durée : 26min) + fiche d'exploitation pédagogique : <http://www.uneseuleplanete.org/spip.php?article350&lang=fr>
- Reportage de TV5-Monde (octobre 2012) « Ressources minières en RDC : des bénéfices immenses, mais pas pour la population congolaise » (durée : 2min 25sec) : Accessible sur internet

■ Sécurité et souveraineté alimentaire :

- Série de 5 documentaires de la CCFD – Terres solidaires sur le lien entre exploitation des ressources naturelles et perte d'accès à la terre : <http://ccfd-terresolidaire.org/terres/>

- Film-documentaire de Simon Plouffe (2008) « L'or des autres », traite de l'extraction minière et des expropriations dans un pays du Nord, le Canada : (durée : 60min)
- Jeu sur le thème de l'accès à l'alimentation et l'agriculture paysanne : « Poulet Plumé », disponible sur le site Ruralter : <http://www.ruralter.org/index.php>
- Site « Plateforme Souveraineté alimentaire » propose des liens vers des outils pédagogiques : <http://www.pfsa.be/spip.php?article133>

■ Corruption

- Reportage de Géopolitis (2011) : « Corruption : un mal incurable ? » (durée : 1min 23sec) Accessible sur internet

SITUATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

1. CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS*

► Voir carte de la RDC Annexe 1

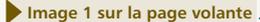
Capitale	Kinshasa	Provinces administratives	Bandundu, Bas-Congo, Equateur, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental, Katanga, Kinshasa, Maniema, Nord-Kivu, Orientale, Sud-Kivu
Superficie	2 344 858 km ² (>< 30 528 km ² en Belgique >< 76x la Belgique)	Espérance de vie	48 ans (>< 79,9 ans en Belgique)
Population (en 2012)	73 599 190 d'habitants (31,2 hab/km ² >< 362,65 hab/km ² en Belgique)	PIB par habitant - 2007	170 \$ (>< 37 600 \$ en Belgique)
Langue officielle	Le français	Indice de développement humain (IDH) - 2011	0,286 ♦ 187 ^e place/187 (>< 0,886 en Belgique ♦ 18 ^e /185)
Langues nationales	Le lingala, le swahili, le tshiluba et le kikongo	Taux d'alphabétisation (2010)	67,90% (>< 99 % en Belgique)
Indépendance (de la Belgique)	Le 30 juin 1960	Régime politique	République (Président depuis 2001 : Joseph Kabila) (>< Monarchie constitutionnelle – Etat fédéral en Belgique)

* Données de la Banque Mondiale et du site internet Population Data

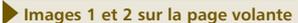
2. UNE SITUATION POLITIQUE INSTABLE (1960-2006)

Périodes	Chef d'Etat	Nom du pays	Evènements majeurs	Groupes rebelles	Pays (principalement) impliqués
1908-1960	Dès 1954 : Joseph Kasa-Vubu	Congo belge	La Belgique colonise le Congo dès 1908, après que Léopold II soit devenu roi-souverain de l'Etat Indépendant du Congo en 1886		Belgique
1960-1965	Joseph Kasa-Vubu	République du Congo -> République Démocratique du Congo dès 1964 (RDC)	<ul style="list-style-type: none"> • Indépendance du Congo vis-à-vis de la Belgique • Assassinat de Patrice Lumumba, alors premier ministre 		
1965-1996	Mobutu Sese Seko	RDC -> République du Zaïre à partir de 1971	<ul style="list-style-type: none"> • Zaïrianisation générale du pays : économie, toponymie,... ■ déclin économique du pays et corruption ■ appauvrissement de la population 		
1996-1997	Laurent Désiré Kabila	RDC	<ul style="list-style-type: none"> • Renversement de pouvoir : LD Kabila renverse Mobutu • Première guerre du Congo en lien avec le génocide rwandais 	<ul style="list-style-type: none"> • AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération) composées de Banyamulenge, des congolais tutsis d'origine rwandaise et à leur tête Laurent Désiré Kabila. • FPR (Front Patriotique Rwandais) 	Congo, Ouganda, Rwanda
1997-2003	Laurent Désiré Kabila	RDC	<ul style="list-style-type: none"> • Dès 1998 : deuxième guerre du Congo suite aux alliances rompues entre le Congo et ses anciens alliés, l'Ouganda et le Rwanda. • Assassinat de Laurent Désiré Kabila en 2001. Joseph Kabila, son fils, prend la tête du pouvoir • Signature du traité de paix à Pretoria en 2002, mettant officiellement fin à la seconde guerre du Congo 	<ul style="list-style-type: none"> • Milices rwandaises Interahamwe et les ex-Forces armées rwandaises d'Habyarimana (ex-FAR) • RCD (Rassemblement congolais pour la Démocratie) • MLC (Mouvement pour la Libération du Congo) 	RDC, Zimbabwe, Angola, Namibie, Rwanda, Ouganda et Burundi
2003-2006	Joseph Kabila	RDC	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement de transition «1+4» • Elections présidentielles démocratiques 		
2006-...	Joseph Kabila	RDC	<ul style="list-style-type: none"> • Joseph Kabila est élu président de la RDC en novembre 2006 		

En juin 1960, le Congo Belge accède à l'Indépendance dans une joyeuse effervescence pleine d'espoir, et devient alors la République du Congo. La population déchantera pourtant bien vite face à l'interminable succession d'événements qui, jusqu'à nos jours, ne cessent d'inscrire la violence dans son histoire.

D'importants conflits commencent dès 1962, juste après l'assassinat de Lumumba, alors Premier ministre, et cette période trouble marque la montée en pouvoir de Mobutu Sese Seko . Il prend le contrôle du pays (qui deviendra le Zaïre) en 1965 et ses 32 années de règne (1965-1997) sont marquées du sceau de la zairianisation (nationalisation des entreprises, noms de villes modifiés, obligation de porter le costume traditionnel, etc.), mais aussi d'une tyrannie féroce et d'un appauvrissement sans précédent de la population, directement lié au déclin de l'économie et au développement généralisé de la corruption.

■ Première guerre du Congo (1996-1997)

C'est la première guerre du Congo qui mit fin au règne de Mobutu, chassé du pouvoir par un chef rebelle, Laurent-Désiré Kabila . Celui-ci était soutenu principalement par le Rwanda et l'Ouganda. Pour comprendre le déclenchement de cette guerre et les raisons de l'intervention de ces deux pays, il faut se souvenir que l'équilibre de l'Est du Congo (Zaïre à l'époque) avait été bouleversé par le génocide rwandais. En effet, la fin du génocide (fin 1994) provoquée par la prise de pouvoir du Front Patriotique Rwandais (FPR) de Paul Kagame (Tutsi) poussa des flux énormes de Rwandais (surtout Hutus) à fuir les représailles : ils traversèrent la frontière et s'installèrent dans des camps de fortune à l'Est du Zaïre. Parmi ces réfugiés se trouvaient des membres des groupes militaires qui avaient pris part au génocide et le FPR entendait éliminer cette menace potentielle à ses frontières. Mais il devait, pour ce faire, saisir une occasion lui permettant d'entrer dans le pays militairement.

Elle se présenta parce que, de son côté, le Zaïre faisait face à une crise interne grave portant elle aussi sur des enjeux ethniques : Mobutu sentait grandir la menace rwandaise depuis la prise de pouvoir de Kagame au Rwanda et commençait à remettre en question la nationalité des Zairois tutsis d'origine rwandaise installés depuis des générations à l'Est (appelée la communauté Banyamulenge). Du coup les Banyamulenge, se sentant menacés par ces mesures, se regroupèrent autour de Laurent Désiré Kabila, vieil opposant au Président Mobutu, pour former l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération).

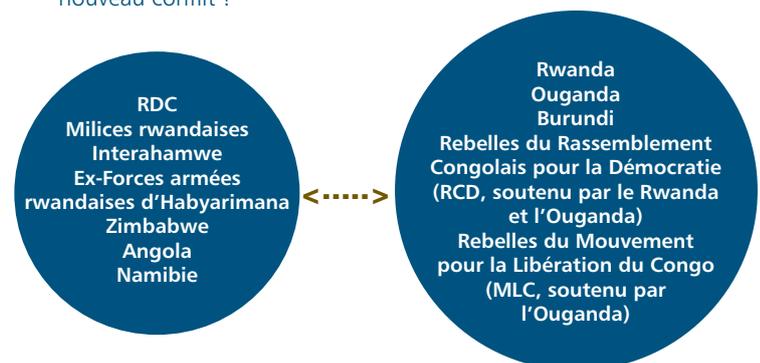
En octobre 1996, le moment était donc opportun, pour Kabila, de mener une action forte visant à renverser le pouvoir en place : il disposait d'appuis en interne (notamment des Banyamulenge et autres insatisfaits du régime de Mobutu) et en externe puisque Kagame voulait profiter du déclenchement de cette rébellion pour attaquer, avec

l'appui de ses alliés burundais et ougandais, les camps de réfugiés rwandais. Pendant cette opération, de nombreux massacres furent commis tant à l'encontre des réfugiés rwandais que de la population zairoise et ce, par les différents groupes armés nationaux et étrangers. La rébellion menée par Laurent Désiré Kabila atteignit Kinshasa et prit le pouvoir en mai 1997. C'est dans ce bain de sang que le Zaïre devint République Démocratique du Congo.

■ Deuxième guerre (1998-2003)

Mais Laurent-Désiré Kabila se rendit compte, à peine au pouvoir, que ses alliés risquaient de devenir envahissants et d'entraver la concrétisation de ses politiques. Il rompit donc les alliances dès 1998 et exigea le départ des Rwandais et Ougandais. Ce fut le point de départ de la deuxième guerre, qui dura de 1998 à 2003 et fit plus de 3 millions de victimes en RDC. Il est considéré comme l'un des conflits les plus importants du 20^{ème} siècle.

Quels ont été les pays et les groupes impliqués dans ce nouveau conflit ?



Les combats débutèrent en août 1998 dans les Kivus, à l'Est du pays, mais se propagèrent ensuite à l'intérieur du pays. Ils entraînèrent la partition du pays, les rebelles se partageant le Nord, l'Est et le Sud-Est de la RDC, le gouvernement congolais ne contrôlant plus que la moitié Ouest .

Les affrontements entre les différents camps se poursuivirent jusqu'en 2002 dans un imbroglio politico-militaire marqué par les retournements successifs des alliances qui menèrent à l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila en 2001. Son fils, Joseph , lui succède alors et un accord de paix est finalement signé entre les belligérants le 16 décembre 2002 à Pretoria, en Afrique du Sud. En 2006 eurent lieu les premières élections présidentielles démocratiques depuis l'indépendance. Joseph Kabila est élu à la tête du pays, au terme d'un processus électoral contesté.

 pour la suite des événements (conflits actuels, à partir de 2006) et le lien entre ces conflits et l'exploitation minière.

3. L'ÉCONOMIE ET LA QUESTION DU SECTEUR MINIER

■ Les ressources du pays

Si le continent africain regorge de ressources naturelles en tous genres (eau, terres cultivables, minerais, etc.), la République Démocratique du Congo fait toutefois figure de cas particulier en raison de la richesse tout à fait exceptionnelle de ses sous-sols, lui valant même le titre de «scandale géologique» auprès de bon nombre de scientifiques. Les principaux secteurs économiques sont l'agriculture - qui emploie le plus grand nombre de personnes -, le commerce du bois et des minerais, dont les principaux exportés sont le diamant, le cuivre et le cobalt. Dans le

► **Graphique 5 de la page volante**, on peut étudier la structure économique des 11 provinces de la RDC (en millions de francs congolais).

► **voir Annexe 4** pour une carte des richesses naturelles du continent africain

■ Le secteur d'exploitation des minerais

> Quelle production ?

Il n'est pas aisé de chiffrer la production réelle des mines à cause du manque flagrant de transparence du secteur, du caractère informel de la gestion de bon nombre de mines et de la corruption ► **voir Fiche 2**. Ce qu'il est possible de constater en revanche, en se basant sur le ► **Graphique 5**, c'est que ce secteur contribue relativement peu à l'économie du pays, sauf au Katanga, par rapport aux autres secteurs d'activités. Ce constat est pour le moins étonnant, voire même paradoxal quand on connaît la richesse du sous-sol congolais et qu'on sait que ce secteur de l'exploitation minière est celui qui concentre actuellement la plupart des investissements nationaux et étrangers et qu'il fait vivre des centaines de milliers de familles. Certaines villes se sont d'ailleurs construites et développées grâce à cette activité, comme par exemple Lubumbashi, chef lieu de la province du Katanga. L'explication se trouve en grande partie dans le fait que la majorité de la production artisanale est exportée illégalement vers les pays voisins sans laisser de trace et donc ... sans contribuer au PIB national.

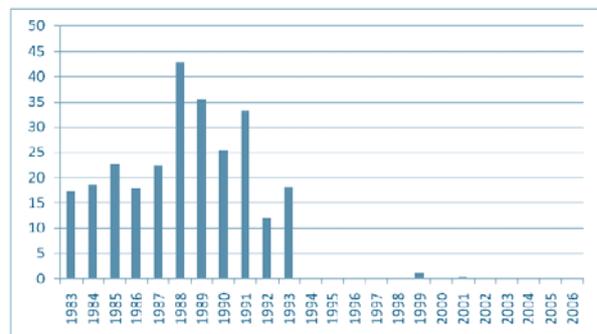
> La montée de l'extraction artisanale

L'extraction des minerais - principalement le cuivre, le diamant, le cobalt, l'or et l'étain - a débuté de façon industrielle, c'est-à-dire via des machines et des infrastructures spécifiques ► **voir Fiche 1** pour la distinction entre secteurs artisanal et industriel), grâce au soutien de l'État et/ou de compagnies minières étrangères. Jusqu'en 1974, la production industrielle de minerais connaît une constante augmentation, rapportant des recettes non négligeables

à l'État congolais. L'année 1975 marque cependant le début de la récession économique générale en RDC: la chute du prix du cuivre, la crise pétrolière de 1973, la guerre en Angola, la politique de zairianisation sont autant de facteurs ayant concourus à cette crise économique. Les entreprises minières industrielles déclinent alors.

► **Exemple :** Le cas de la Gécamines mérite d'être souligné. Il s'agissait de l'une des principales entreprises minière publiques du pays¹, et l'arrêt de ses activités en 1993 entraîna avec elle l'ensemble de la production minière congolaise. Le graphique suivant, montrant l'évolution de la contribution [en %] de la Gécamines aux recettes budgétaires², illustre cette crise:

Evolution de la contribution de la Gécamines aux recettes budgétaires



Source : Banque Centrale du Congo. Rapports Annuels.

Cet effondrement des entreprises publiques et la déliquescence de l'État, incapable de gérer la crise économique, vont profiter au développement du secteur minier artisanal ► **voir Fiche 1**. Mobutu doit même prendre la décision, en 1982, de libéraliser ce secteur afin de contenir le mécontentement de la population, dont une partie importante travaillait autrefois dans les grandes entreprises minières. Renvoyés des mines industrielles, non payés par les entreprises ou encore déplacés suite à la succession des conflits au sein du pays, ces mineurs trouvent dans l'exploitation artisanale le seul moyen de faire face au quotidien, de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Petit à petit, la filière artisanale prend donc le dessus sur le secteur industriel, en termes de volume produit et ce, dans l'exploitation de l'or et du diamant, ainsi que de l'étain et du coltan.

Aujourd'hui, le secteur artisanal représente plus de 80% de la production exportée de la RDC³. La filière artisanale est pratiquée dans les provinces du Katanga, du Maniema, du Nord- et du Sud-Kivu et dans la province Orientale (Ituri). La carte 6 (page volante), présentant le cas précis d'une zone au Katanga, est représentative de la proportion de mines artisanales par rapport aux mines industrielles.

1 De Jonghe A. et Berck A-S., (2007), Des conflits liés aux ressources naturelles. Les cas du Pérou et de la République Démocratique du Congo. Quel impact sur la souveraineté alimentaire, n°1, coll. « Ressources naturelles au cœur des conflits », Justice et Paix

2 Kabuya Kalala F. et Mbiye T., (2008-2009), «Ressources naturelles, bonne gouvernance et défis d'une croissance soutenue en RDC», annuaire de l'Afrique des Grands Lacs, p. 145

3 Kabuya Kalala F. et Mbiye T., (2008-2009), « Ressources naturelles, bonne gouvernance et défis d'une croissance soutenue en RDC », annuaire de l'Afrique des Grands Lacs, p. 147

CASSITÉRITE		COLTAN	
Marché mondial	?	Marché mondial	?
Fondeur	10,07	Métallurgiste	17,20
Courtier	8,26	Courtier	14,10
Comptoir	20,4 → 2,83	Comptoir	3,14 → 1,68
Négociant principal	0,76 → 0,42	Négociant principal	1,06 → 1,72
Petit négociant	0,60 → 0,19	Petit négociant	1,11 → 1,17
Creuseur	0,43 → 0,97	Creuseur	1,80 → 2,42
Chef d'équipe	0,48	Chef d'équipe	1,21
Chaque membre de l'équipe	0,08	Chaque membre de l'équipe	0,21

frais (taxes, frais de fonctionnement, frais de personnel, frais de transport, etc.)	
prix de vente	revenu net

Tous les montants sont exprimés en USD par kg.

Source : Ndungu Mukasa A. et Kilosho Buraye J., (2009), *La filière stannifère artisanale au sud-Kivu : cas du coltan et de la cassitérite*, annuaire de l'Afrique des Grands Lacs, p. 244

> La chaîne de prix

Il est également intéressant de se rendre compte, à travers deux exemples au Sud-Kivu, de la différence de valeur du minerai entre le moment de l'extraction et celui de l'entrée sur le marché de vente mondial. Au fil des transformations et des intermédiaires, les minerais gagnent en valeur.

3.4

> Un nouveau code minier ?

Pour conclure ce rapide tour d'horizon du secteur minier, notons enfin qu'en 2002, un nouveau Code Minier a été rédigé, devenant donc le document législatif de référence tant pour le secteur minier industriel qu'artisanal. Les responsabilités des uns et des autres sont réparties de la manière suivante :

- la responsabilité première de l'**Etat** est la réglementation et le contrôle du secteur minier
- l'exploration et l'exploitation reviennent aux **investisseurs privés**⁶

Ce code est aujourd'hui en révision suite, notamment, à la pression exercée par la société civile. La nouvelle version est prévue pour 2013.

> Pour plus d'informations/cartes, consulter :

- Site du Ministère des Mines : <http://mines-rdc.cd/fr/>
- Site d'IPIS (concessions minières en RDC) : <http://www.ipisre-search.be/mine-concessions-drc.php>
- Site du centre de documentation sur le secteur minier industriel en République Démocratique du Congo développé par le Centre Carter : www.congomines.org

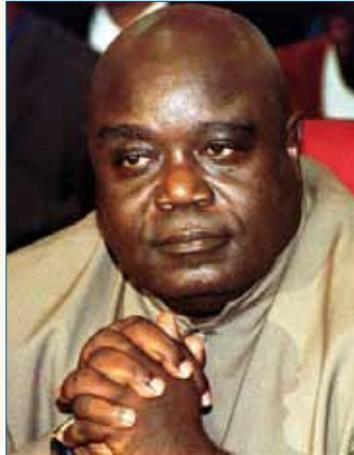
> Pour illustrer/compléter la démarche

- Film-documentaire de Thierry Michel (1999) «**Mobutu roi du Zaïre**», (durée : 135 min)
- Film-documentaire de Thierry Michel (2009) et dossier pédagogique sur les mines au Katanga, «**Katanga Business**» : (durée : 142 min)
- Jeu «Democracy» du Musée BELvue (édition 2012), présentation et mode d'emploi : <http://www.fmjbf.org/usr/democracy.pdf>

1



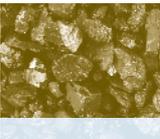
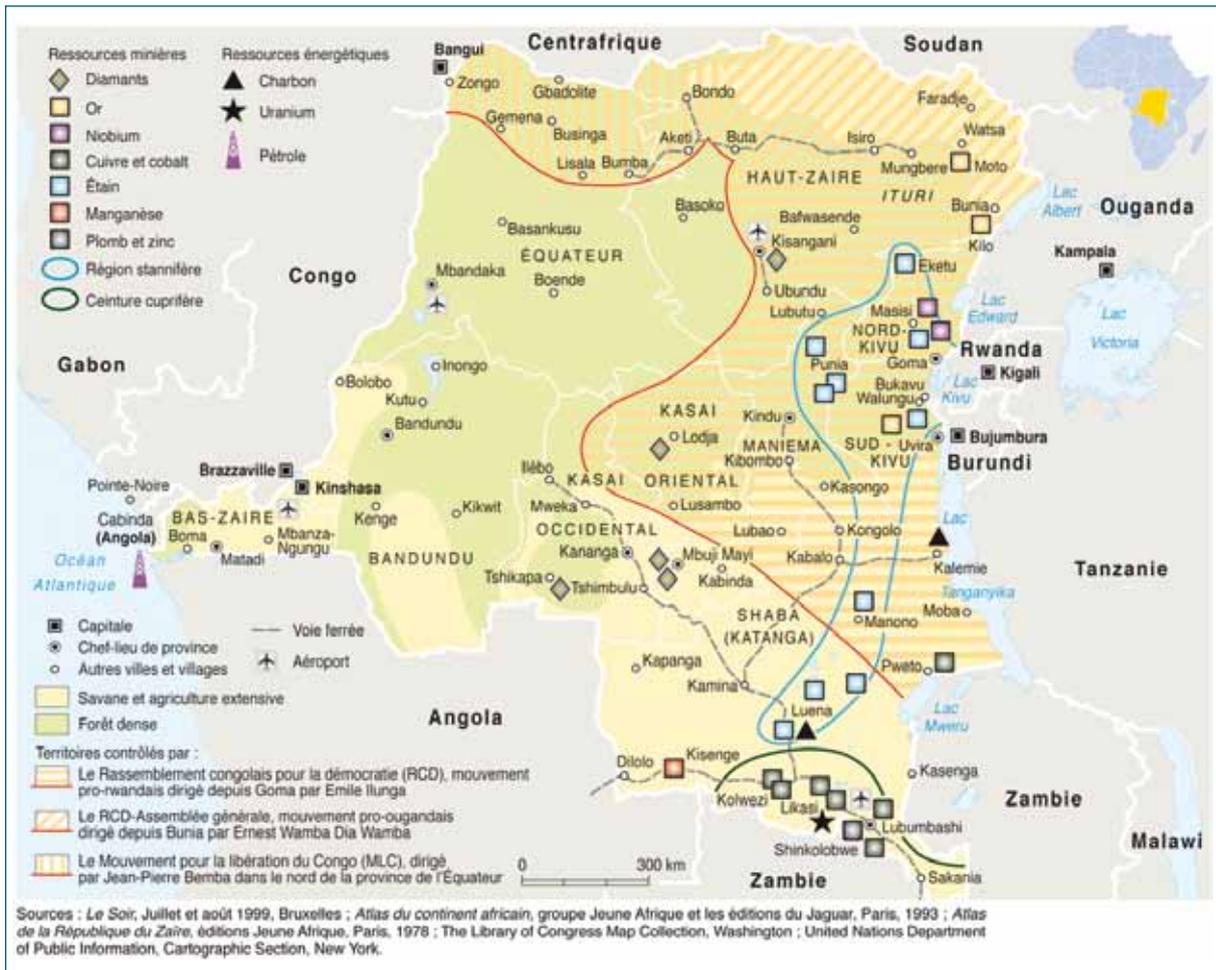
2



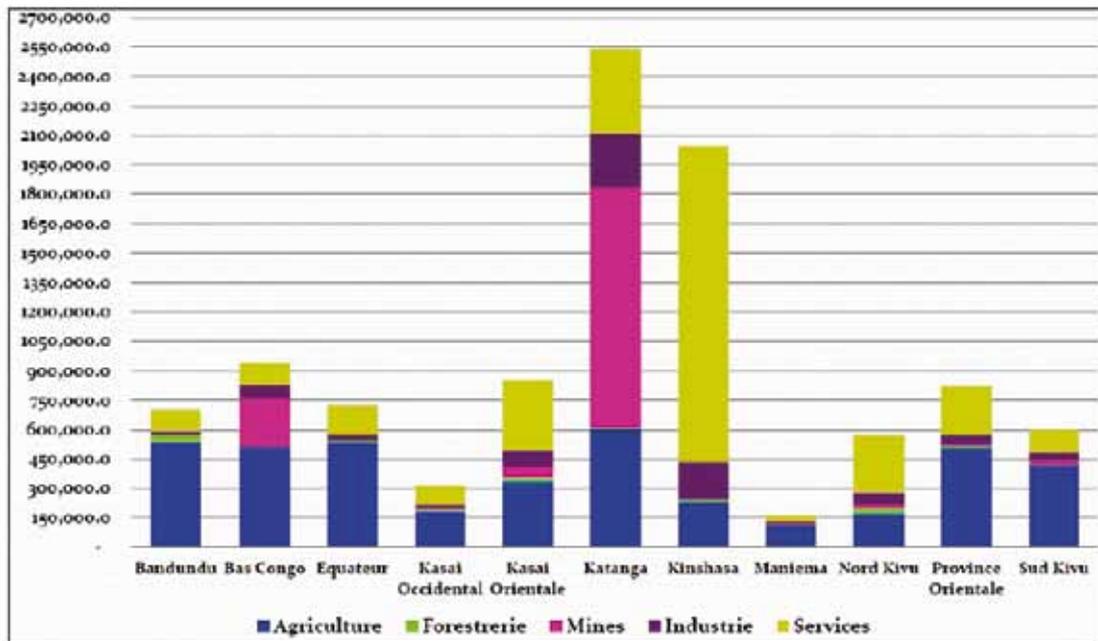
3



4



5



Source : D. Nintunze and B. Monthe Biyoudi, 2010.

6

Localisation des mines industrielles et artisanales aux abords de Kolwezi (province du Katanga)



Source: <http://www.congominer.org/map/>

LIEN ENTRE CONFLITS ET PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES

1. LE CONFLIT ACTUEL À L'EST DE LA RDC : DYNAMIQUE ET ENJEUX (2006-2012)

► Voir fiche 3 pour la période 1996-2006

Et pourtant... Malgré l'aboutissement du processus de paix de Pretoria ► voir Fiche 3, la dissolution de certains groupes armés et la tenue des deux élections présidentielles et législatives en 2006 et 2011, le conflit et les violences armées n'ont toujours pas cessé en RDC. Au cours des dernières années, le conflit semble même s'être durablement installé à l'Est du pays.

Moins meurtrier et intense qu'entre 1996 et 2002, le conflit actuel peut être associé à un conflit de basse intensité : les affrontements violents entre factions ont tendance à s'espacer dans le temps et à se dérouler à l'échelon local (conquête d'un territoire, d'un secteur, d'un village). Aussi, la dimension internationale/régionale du conflit tend-elle à s'estomper, favorisant la perception erronée – notamment en Europe - selon laquelle ce conflit aurait pris une tournure essentiellement nationale et interne (guerre civile/rébellion).

L'influence du **Rwanda** et, dans une moindre mesure, de l'**Ouganda** reste par ailleurs déterminante dans l'instabilité qui s'est installée à l'Est. En effet, la présence des **FDLR**¹ (Groupe principalement Hutu, issu du Rwanda) sur le territoire congolais proche de la frontière rwandaise, ainsi que celle des **FNL** (Burundi) et du **LRA** et de l'**ADF** (Ouganda) jouent le rôle de menace externe fournissant toujours un argument de poids à Kigali pour légitimer ses préoccupations sécuritaires relatives à l'Est congolais. De plus, depuis 2006, deux groupes rebelles armés actifs uniquement à l'Est, le **CNDP** et le **M23**, sont directement soutenus par le Rwanda.

Selon l'ONU², le M23 est soutenu par le Rwanda³ (recrutement, désertion au sein des FARDC, armes, munitions et renseignements, positionnement politique), mais

aussi par l'Ouganda, car il serait en manque d'effectifs⁴. Le M23 est à l'origine de l'éclatement des combats avec les FARDC survenus durant l'été 2012 qui ont mené au déplacement de près de 220 000 civils dans la Province du Nord-Kivu⁵. Ce groupe a également pris le contrôle de Goma en novembre 2012, provoquant un nouveau déplacement de plusieurs dizaines de milliers de personnes⁶. Ce dernier exemple en date démontre une fois de plus le caractère volatile des alliances et accords conclus, se faisant et défaisant en fonction des intérêts et rapports de force entre acteurs en jeu.

Qui sont les **Mai-Mai** ?

Ce terme désigne une multitude de petits groupes d'auto-défense congolais formés par la population en réaction à la présence de forces étrangères sur le territoire. La plupart se constituèrent durant la deuxième phase de la guerre congolaise ► voir Fiche 3, pour résister à l'invasion des forces armées rwandaise et des groupes rebelles congolais dirigés par le Rwanda (notamment le RCD). Elles sont menées par des chefs tribaux ou de villages, des seigneurs de guerre, des leaders locaux.

4.1

2. RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX PROTAGONISTES DU CONFLIT ET DE LEURS STRATÉGIES

À la lecture du tableau de la page suivante, on constate la complexité des stratégies et des interactions entre les différents protagonistes du conflit. Comment « lire » ce qu'il se passe ? Quels sont les véritables enjeux derrière la dramatique mise en scène de l'insécurité et de la violence dans cette région ? La suite de cette fiche propose une clé de lecture qui permet de rendre intelligible la dynamique des conflits en RDC⁷ : l'exploitation des ressources naturelles, en particulier celle des ressources minières artisanales.

1. Pour la signification des acronymes des différents groupes armés cités dans cette fiche, voir tableau synthétique de l'histoire du pays, p 4.2

2. Rapport final du Groupe d'Experts des Nations Unies sur la République Démocratique du Congo (15 novembre 2012), S/2012/843, disponible sur internet.

3. La tête de la chaîne de commandement du M23 est d'ailleurs occupée par le Ministre de la Défense du Rwanda, le Général James Kabarebe, dont les ordres sont relayés en RDC par Bosco Ntaganda (successeur de Laurent Nkunda à la tête du CNDP).

4. Nombre de combattants estimé par l'ONU en novembre 2012 : 1250.

5. Global Witness, (2012), FAQ : situation actuelle dans l'est de la République démocratique du Congo, disponible à l'url : http://www.humansecuritygateway.com/documents/GW_ImplementingtheConflictMineralsProvisionFR.pdf

6. Rtbf Info (20 novembre 2012), Congo: après la prise de Goma, des dizaines de milliers de déplacés, article du Journal Le Monde, mis en ligne à l'url : http://www.rtbf.be/info/monde/detail_rdc-l-aeroport-de-goma-sous-le-controle-des-rebelles-du-m23?id=7877683

7. Même s'il est évident que l'exploitation des ressources minières n'explique pas à elle seule la situation complexe dans laquelle se trouve actuellement la RDC.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'HISTOIRE DE LA RDC ET DE SES CONFLITS (2006-2012)

Périodes	Chef d'Etat	Nom du pays	Evénements majeurs	Groupes armés/rebelles	
				Origine rwandaise ¹	Position et Stratégie
2006-2012	Joseph Kabila	RDC	<ul style="list-style-type: none"> Intervention des forces armées congolaises et rwandaises à l'Est du pays contre les FDLR Secondes élections présidentielles en novembre 2011 	<ul style="list-style-type: none"> FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda), milice formée en 2001 par des Hutus rwandais dont certains avaient été impliqués dans le génocide de 1994². CNDP (Congrès National pour la Défense du Peuple), composé de combattants congolais d'origine tutsi (banyamulenge), et suspecté de compter dans ses rangs des combattants rwandais envoyés par Kigali 	<ul style="list-style-type: none"> Contestation du régime de Paul Kagame (Rwanda), sans action violente sur le sol rwandais. En RDC, occupation mobile dans les forêts du Kivu. Font face aux attaques des FARDC et du M23 depuis 2012. Violences envers la population (pillages, travail forcé, viols, etc.) Soutien militaire du Rwanda et obéissance aux ordres et décisions de Kigali. Contrôle des territoires et de l'économie à l'Est de la RDC (commerce des minerais et des produits agricoles) et maintien d'un climat d'insécurité par des actions violentes envers la population (pillages, travail forcé, viols, etc.).
				Origine congolaise	Position et stratégie
				<ul style="list-style-type: none"> FARDC (Forces armées de la République Démocratique du Congo), armée régulière de la RDC 	<ul style="list-style-type: none"> Logique d'affrontement envers les Mai-Mai et les FDLR Certains membres/unités corrompues collaborent avec les FDLR (dans des activités commerciales illicites d'armes et de minerais) ainsi qu'avec le M23
				<ul style="list-style-type: none"> Milices Mai-Mai (signifie «Eau-Eau»), composées de chefs tribaux ou de villages, des seigneurs de guerre, des leaders locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Selon les circonstances, alternance entre collaboration (pour le commerce d'armes et de minerais) et affrontement avec les FDLR. Tentatives d'alliances stratégiques entre certaines milices Mai-Mai et le M23 afin de lutter contre les FARDC
				Autres groupes armés impliqués dans les conflits congolais	
				Origine burundaise : <ul style="list-style-type: none"> FNL (Forces Nationales de Libération), rébellion burundaise créée en Tanzanie dans les années '80 par des exilés hutus Origine ougandaise : <ul style="list-style-type: none"> LRA (Lord's Resistance Army), rébellion ougandaise créée en 1988. Depuis 2006, elle s'est repliée en RDC, mais aussi en République centrafricaine et au Soudan. ADF (Allied Democratic Forces), groupe rebelle islamiste ougandais basé au Nord-Kivu⁴. 	
2012-...	Joseph Kabila	RDC	<ul style="list-style-type: none"> Reprise de conflits violents à l'Est de la RDC durant l'été 2012. 		<ul style="list-style-type: none"> M23 (lié à la date à laquelle a été signé un accord entre le CNDP et le gouvernement le 23 mars 2009), composé d'anciens membres du CNDP ayant intégré les FARDC suite à cet accord.

1 Comme il y a eu intégration de ces groupes au sein de l'armée régulière (FARDC), on ne peut plus parler de « groupes rwandais » mais seulement signaler leur origine étrangère.

2 Nombre de combattants estimé par l'ONU en novembre 2012 : entre 1500 et 2000

3 Mentionnons notamment, selon le rapport final du Groupe d'Expert de l'ONU sur la RDC du 15 novembre 2012 : les « Raïa Mutomboki », les « Forces occultes pour la libération du Congo », le « Mouvement congolais pour le changement », l'« Alliance pour la libération de l'Est du Congo ».

4 Nombre de combattants estimé par l'ONU en novembre 2012 : 1300

3. LE RÔLE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE DANS LA DYNAMIQUE DES CONFLITS

Si l'accès aux ressources naturelles congolaises n'apparaît pas comme la principale raison du déclenchement du conflit en 1996 ► voir Fiche 3 , il apparaît clairement comme l'un des éléments centraux sur lesquels se base, depuis près de 15 ans, la stratégie des belligérants. En attestent le refus du Rwanda et de l'Ouganda de quitter en 1998 le territoire congolais après l'injonction lancée par Laurent Désiré Kabila ► voir Fiche 3 , ou encore le saucissonnage des parties du territoire congolais riches en ressources entre les rebellions soutenues par l'étranger entre 1999 et 2003 (voir carte 4 de la feuille volante de la fiche 3).

La phase actuelle du conflit illustre clairement le fait qu'après s'en être taillé les plus belles parts durant des années, ces pays, et en particulier le Rwanda, ne veulent pas renoncer au somptueux gâteau congolais. Il en est de même pour les groupes armés commandités par ces pays (ex-CNDP, M23) ou non (FDLR, FARDC, milices Mai-Mai, groupes rebelles). Au vu de ce qui suit, il sera démontré que la fin du conflit et l'instauration d'une paix durable dans la région ne sont dans l'intérêt de pratiquement aucun des acteurs impliqués dans le conflit...

Comment ressources minières et conflits armés sont-ils liés dans le cas de la RDC ?

Puisque l'exploitation des ressources naturelles n'aurait pas déclenché les conflits en RDC, en quoi peut-on affirmer qu'il y a un lien entre les deux ?

En se basant sur l'analyse proposée dans la fiche 2, on peut dire que le fait d'exploiter des minerais à l'Est du pays a un impact à la fois sur la **durée** et **l'intensité** des conflits.

1. Impact sur la durée parce que, en effet, si le commerce illégal des minerais rapporte si gros, c'est parce qu'il se nourrit du cocktail « instabilité-insécurité-impunité » ! L'absence de contrôle permet alors à certains groupes de se financer (les FDLR notamment), mais permet surtout l'enrichissement personnel de quelques officiers et autres individus haut placés dans la hiérarchie des groupes armés. Cette recherche continue d'enrichissement conduit inévitablement à une stratégie d'alimentation des conflits.

► **Exemple :** on estime qu'en 2008, les groupes armés actifs en RDC ont gagné près de 200 millions de dollars grâce au commerce d'or, de coltan et d'étain.

Concrètement, comment les choses se passent-elles ?

► **Shéma 3 de la page volante** nous renseigne sur les différentes interventions par lesquelles les groupes armés (ici dans le cas des FDLR) s'enrichissent tout au long de la chaîne commerciale des minerais exploités artisanalement en RDC.

On le voit, l'enrichissement des groupes armés est principalement tiré de la commercialisation des minerais, plutôt que de l'exploitation artisanale en tant que telle. Néanmoins, il arrive qu'un groupe armé prenne directement le contrôle d'une mine artisanale pour l'exploiter pendant quelques jours, soit en envoyant ses propres soldats extraire le minerai dans les puits, soit en obligeant des civils à le faire pour eux. Cette pratique reste toutefois isolée et principalement liée aux agissements de certaines unités particulièrement peu scrupuleuses des FARDC, car les hommes en armes se limitent généralement à contrôler les abords des sites et à racketter les creuseurs et les négociants de minerai le long des routes commerciales qu'ils contrôlent (prélèvement de taxes en minerais ou en espèces).

2. Qu'en est-il de l'intensité des combats ? Elle est relativement faible en RDC. La coopération commerciale entre les différents groupes pour le trafic de minerais prime souvent sur la logique de l'affrontement militaire. En effet, les périodes d'affrontement direct sont relativement brèves – même à l'Est du pays – et suivies de périodes plus longues d'accalmie, permettant ainsi à la coopération commerciale de se réorganiser. Par ailleurs, la raison première de la plupart des attaques menées par un groupe armé contre un autre est de s'approprier l'accès aux mines et/ ou aux routes commerciales des minerais, plutôt qu'une réelle divergence politique ou idéologique entre eux.

4. ILLUSTRATIONS CARTOGRAPHIQUES DE L'INTERACTION ENTRE RESSOURCES MINIÈRES ET DYNAMIQUE DU CONFLIT.

► voir Cartes 1 et 2 de la page volante

La carte 1 permet d'illustrer plusieurs faits généraux relatifs à l'interaction entre ressources minières et dynamique du conflit en RDC :

- ▲ la distinction entre les sites miniers artisanaux contrôlés (en rouge) ou non (en gris) par l'un des groupes armés mentionné dans cette fiche.
- ▲ l'identification des principaux minerais servant à enrichir les groupes armés, à savoir l'or, le coltan et l'étain.
- ▲ la concentration de la militarisation des sites miniers principalement à l'Est du pays, dans les deux Provinces du Kivu, celle du Maniema, le Sud de la Province Orientale et le Nord de la Province du Katanga.
- ▲ l'occupation territoriale des groupes armés correspond aux zones riches en ressources minières artisanales. Cette correspondance n'est pas le fruit du hasard et étaye l'existence d'une interaction entre les ressources minières et dynamique du conflit, en particulier les mécanismes d'enrichissement et d'appropriation mentionnés précédemment.

La carte 2 nous permet de :

- ▲ distinguer la répartition des zones minières de l'Est entre les principaux groupes armés en 2011 (avant la mutinerie du M23).
- ▲ étant donné la cohabitation des différents groupes sur certaines portions du territoire en conflit, de comprendre en quoi les mécanismes de coopération (commerciale) et d'appropriation (affrontement pour le contrôle de sites miniers) peuvent être valides et pertinents pour les protagonistes du conflit engagés dans une logique d'enrichissement.

5. LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT

■ Insécurité physique

L'insécurité physique des personnes est l'impact immédiat et premier du conflit. Elle concerne:

- ▲ les centaines de milliers de déplacés par le conflit qui se trouvent sur les routes ou dans des camps de réfugiés
- ▲ la population dont les villages se situent sur les territoires contrôlés par les groupes armés qui pillent leurs ressources et commettent des violences, telles que les mauvais traitements, les assassinats, les viols ou encore les enlèvements pour l'obtention de rançons.
- ▲ les violences sexuelles à l'égard des femmes et des jeunes filles sont l'une des conséquences les plus dramatiques du conflit. Au Congo, comme dans de nombreux autres pays dans le monde, la femme joue un rôle socio-économique et culturel fondamental. La pratique du viol à grande échelle constitue donc une arme de «destruction massive» qui déstructure les fondements de la société congolaise à l'Est.
- ▲ l'enrôlement des enfants soldats qui, comme les violences sexuelles, perpétue à long terme le cycle de la violence dans la région et sape les fondements socio-économiques et culturels de la société congolaise.

Cette insécurité physique a des répercussions directes sur d'autres dimensions-clés de la vie des habitants de l'Est.

■ Éducation

En période de paix, le maintien d'un système éducatif accessible à tous posait déjà problème en RDC. En tant de guerre, la situation est évidemment encore plus compliquée. Non seulement parce que se rendre à l'école est devenu dangereux et que, quand bien même un professeur ou un adulte réussit à réunir une classe, leur sécurité n'est pas assurée. Mais aussi en raison de l'enrôlement des enfants pour en faire des soldats, les empêchant par là-même d'accéder à l'éducation scolaire...

■ Alimentation

D'une part, comme cela est expliqué dans la **Fiche 2**, l'insécurité liée aux conflits empêche les agriculteurs/trices de travailler dans de bonnes conditions: ils risquent d'être attaqués sur le chemin menant aux champs, les femmes risquent d'être enlevées et violées. D'autre part, toujours en raison de l'insécurité, l'acheminement des denrées agricoles vers les marchés locaux est entravé. Dans ce contexte, les prix des denrées alimentaires de base augmentent, et une grande partie de la population ne mange pas tous les jours. Enfin, le pillage et le racket réguliers des villages par les groupes armés en quête de ravitaillement portent également atteinte à la sécurité et à la souveraineté alimentaire de la population.

■ Santé

De même que le système éducatif, les affrontements désorganisent complètement le système de santé déjà précaire en RDC: les accès aux sources d'eau potable sont endommagés, les voies de communication sont bloquées et ne permettent plus aux populations de se rendre dans les centres de santé pour se faire soigner. L'insécurité alimentaire provoque de nombreux cas de sous-alimentation, notamment chez les enfants. Le déplacement massif de la population fuyant les combats et la constitution de camps de réfugiés entraînent également de graves problèmes sanitaires (hygiène limitée, risque d'épidémie). La santé, tant mentale que physique, des femmes violées et des enfants soldats est également un problème d'ampleur sociétale dont on a du mal aujourd'hui à mesurer l'impact à long terme.

► voir **Fiche 2** pour la présentation des impacts négatifs de l'exploitation minière.

4.4

> Pour illustrer/compléter la démarche:

Sur l'exploitation minière :

- Fiche pédagogique liée au film «Blood Diamond» d'Edward Zwick (2006): www.e-media.ch/search/result.asp
- Documentaire de Yvon Lammens et Colette Braeckmans (2007) «L'or noyé de Kamituga». (durée : 70 min)

Sur les conflits:

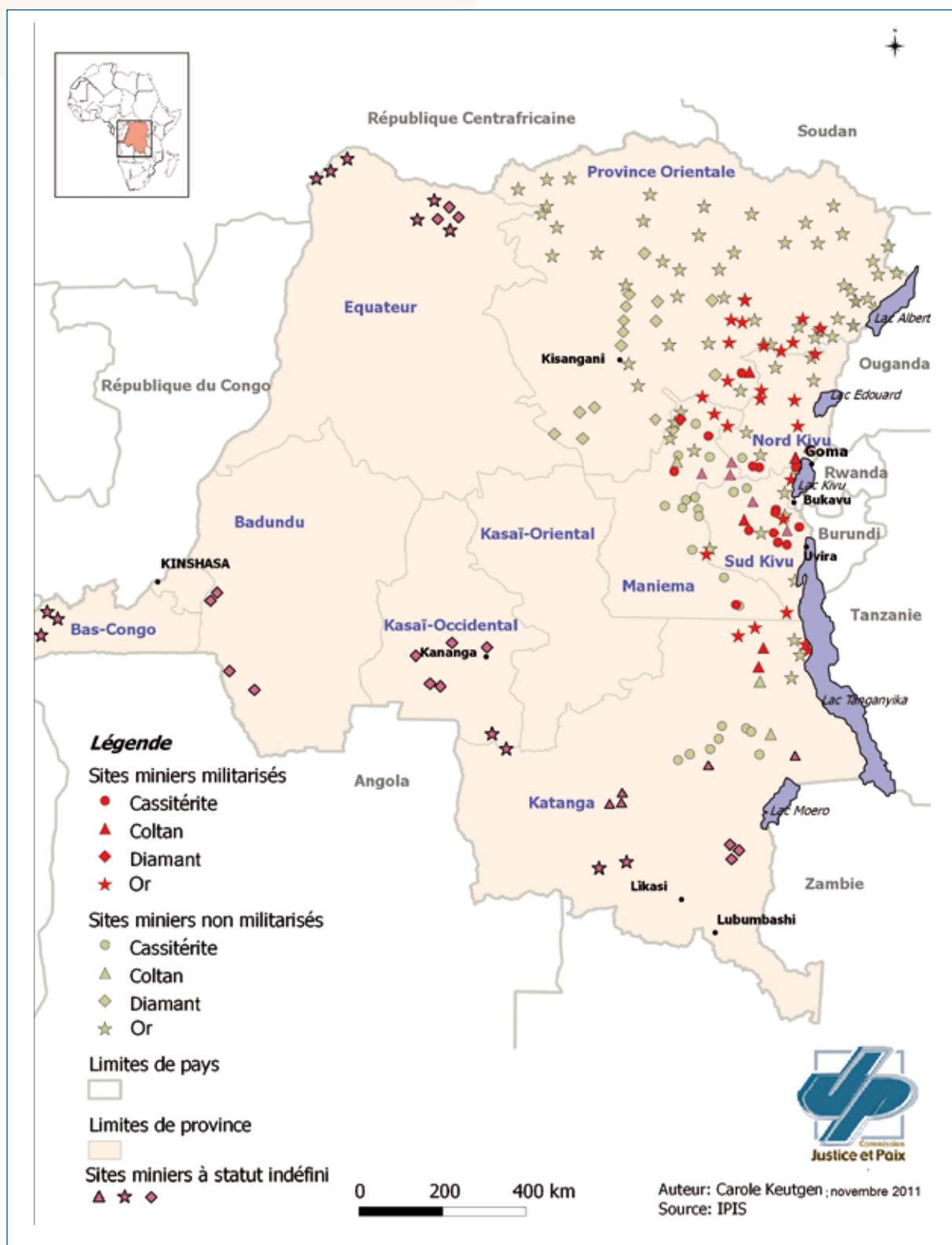
- Dossier pédagogique sur l'enrôlement des enfants dans les conflits armés «Exploitation de la violence et violence de l'exploitation» (2011), de la Croix-Rouge de Belgique

Site d'information continue sur la RDC :

- Le carnet de Colette Braeckman: <http://blog.lesoir.be/colette-braeckmans>

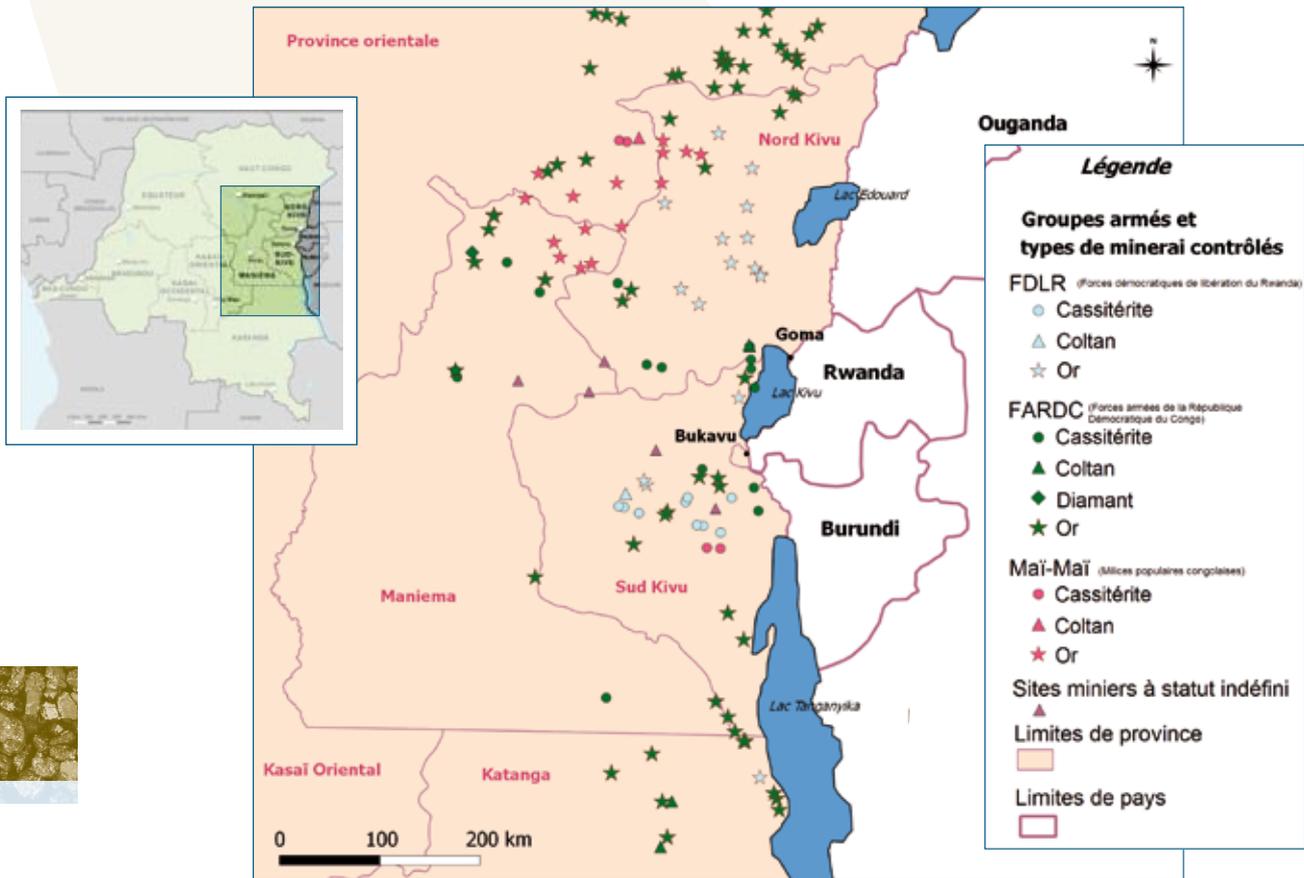
1

MILITARISATION DE L'ACTIVITE MINIÈRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



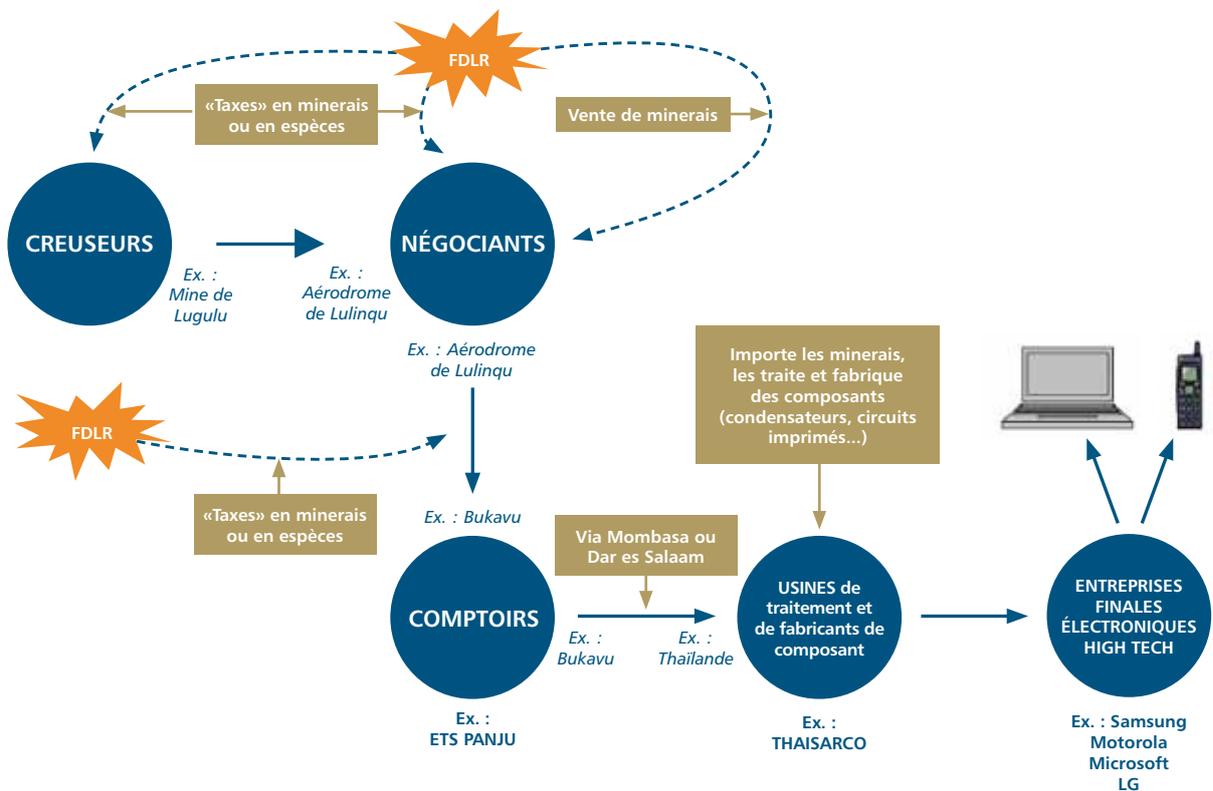
2

PRINCIPAUX GROUPES ARMÉS CONTRÔLANT L'ACTIVITÉ MINIÈRE À L'EST DE LA RDC



3

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU COLTAN ET DE LA CASSITÉRITE



ROMPRE LA «MALÉDICTION» DES RESSOURCES EN RDC



SUGGESTION :
il peut être utile de lire cette fiche
en lien avec le «qui est qui» !

INTRODUCTION : MOBILISATION NÉCESSAIRE DE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS !

La situation dans laquelle est plongée la RDC (comme d'autres pays producteurs) est complexe, mais elle n'est pas une fatalité. Des solutions existent et certaines sont d'ailleurs mises en œuvre à travers des «initiatives» qui résultent de la décision de certains des acteurs ► voir Fiche 5 d'agir concrètement pour rompre le lien entre l'exploitation artisanale et la dynamique du conflit à l'Est ► voir Fiche 4. Il peut s'agir d'établir des mécanismes de traçabilité du minerai, de développer une législation contraignante concernant la diligence raisonnable, etc. Ces «initiatives» renvoient généralement à trois grandes approches conceptuelles:

- (1) **la bonne gouvernance**
 - > transparence financière
 - > certification et traçabilité
- (2) **la responsabilité sociétale des entreprises**
 - > diligence raisonnable
- (3) **la consommation responsable**

Cette fiche explique en quoi ces approches constituent le fondement de toute action concrète et présente quelques exemples d'initiatives existantes, ainsi que d'autres solutions et pistes d'action nécessaires afin de faire de l'extraction minière une source de paix et de développement en RDC.

Le Processus de Kimberley, une «Success story»

L'origine du processus de Kimberley remonte à mai 2000, date à laquelle les pays producteurs de diamants d'Afrique australe se sont réunis à Kimberley, en Afrique du Sud, pour débattre des moyens à employer pour mettre un terme au commerce des «diamants de la guerre» et pour veiller à ce que le commerce des diamants ne finance pas les activités de mouvements rebelles violents et de leurs alliés visant à déstabiliser des gouvernements légitimes.

Pour connaître la suite et les détails du processus, voir : www.kimberleyprocess.com/web/kimberley-process/kp-basics



En conclusion, il n'existe pas une mais plusieurs solutions au problème de la mauvaise gestion des ressources naturelles en RDC ! Les différents acteurs concernés – y compris les consommateurs - doivent joindre leurs efforts pour parvenir à un changement véritable dans ce domaine. La mise en œuvre en 2003, dans le cadre du Processus de Kimberley, d'un mécanisme international de certification du diamant montre qu'y arriver est possible!

1. LE «BONNE GOUVERNANCE» DU SECTEUR MINIER

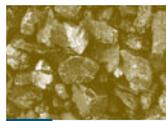
Définition : La «gouvernance» désigne généralement la manière dont l'État gère la chose publique. Elle s'applique également au secteur privé lorsqu'il est question du mode de prise décision interne aux entreprises. Elle peut être qualifiée de «bonne», quand les choses sont bien gérées, ou de «mauvaise».

Dans le domaine des ressources naturelles, la bonne gouvernance renvoie à une gestion qui respecte les principes de l'État de droit démocratique.

De grands défis restent à relever à ce propos en RDC, ce qui n'a rien d'étonnant au vu de son histoire politique récente agitée ► voir Fiches 3 et 4. L'État congolais a certes adopté un nouveau code minier en 2002 et dispose de plusieurs services gouvernementaux et administratifs sensés gérer les secteurs miniers artisanal et industriel ► voir Fiche Qui est qui, mais force est de constater qu'il a de grandes difficultés, sur le terrain, à contrôler ce secteur et à en redistribuer les gains en vue du développement du pays. D'importants efforts doivent donc être fournis en la matière par l'État congolais et, étant donné les faibles capacités de ce dernier, par les pays partenaires de la RDC et la communauté internationale. Signalons ici plusieurs initiatives orientées vers l'amélioration de la gouvernance du secteur minier dans deux domaines particuliers : la transparence financière et la transparence des chaînes d'approvisionnement (certification et traçabilité).

a. Transparence financière des industries minières - Initiatives : *L'ITIE et la loi Dodd Franck*

En 2005, la RDC a adhéré à l'ITIE (Initiative pour la Transparence des Industries Extractives). Il s'agit d'un processus international multipartite (gouvernements, entreprises, organisations internationales, syndicats, ONG, etc.) dont l'objectif est de vérifier et publier, d'une part, les paiements versés par les entreprises extractives aux États et, d'autre part, les revenus des gouvernements issus des secteurs minier, pétrolier et gazier. Les pays, via leur gouvernement, adhèrent volontairement au processus, acquérant ainsi le statut de pays «candidats». S'ils arrivent à répondre aux standards méthodologiques de récolte et de divulgation des données fixés par l'ITIE, ils obtiennent le statut de «pays conforme ITIE». Les rap-



ports de l'État et des entreprises étant publics, la société civile et la population d'un pays conforme disposent de données fiables pour évaluer et contrôler la gestion «redistributive» des richesses générées par l'exploitation des ressources naturelles. Après huit ans d'existence, 14 pays ont obtenu le statut de «pays conforme». Un seul pays en a été exclu (Madagascar). 19 autres, dont la RDC, sont toujours engagés dans le processus de validation et gardent pour le moment leur statut de pays candidat¹.

Suivant l'esprit de l'ITIE, les États-Unis ont adopté une loi en 2010, la *loi Dodd Franck*, qui oblige les entreprises des secteurs pétrolier et minier cotées en bourse à divulguer le montant des paiements vers l'État pour chaque pays où elles ont des projets². De son côté, l'Europe est engagée depuis 2011 dans la révision de deux Directives relatives aux rapports financiers des entreprises. Cette révision a pour objectif d'aboutir à un degré de transparence financière des entreprises extractives (hydrocarbures, mine et bois) similaire à celui visé par la loi américaine. La nouvelle version des Directives européennes devrait être adoptée dans le courant de l'année 2013.

5.2

b. Transparence dans les chaînes d'approvisionnement en minerais : certification et traçabilité des minerais à Initiatives : mécanisme de la CIRGL – l'ITSCI et les «fonderies sans conflit»

Cette approche tend généralement à reproduire le modèle de certification du diamant élaboré dans le cadre du processus de Kimberley (voir introduction). La **certification** s'intéresse aux conditions dans lesquelles sont extraits les minerais et vise à s'assurer que ces conditions respectent certaines normes sociales, environnementales et juridiques obligatoires. Cette étape est concrétisée par la délivrance d'un certificat qui garantit aux différents opérateurs de la chaîne d'approvisionnement le caractère «libre de conflit» de l'exploitation. La Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL)³ dirige actuellement la mise en œuvre d'un mécanisme de certification des minerais produits dans la Région des Grands Lacs, dont ceux provenant des Kivus. La RDC, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda sont les principaux pays impliqués dans l'implémentation du mécanisme. La force de ce processus est qu'il est principalement dirigé par les Gouvernements et qu'il devrait aboutir à un système de contrôle fondé sur un puissant cadre institutionnel. C'est, hélas, également de cette force que provient sa faiblesse actuelle : il faudra probablement attendre

quelques années avant que le système de certification de la CIRGL soit pleinement opérationnel, en raison des faibles capacités étatiques dans la Région et la nécessité d'instaurer de nouvelles institutions garantissant un contrôle efficace.

La **traçabilité** est une deuxième étape, complémentaire de la certification. Elle est destinée à «suivre» le minerai extrait tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis la source (la mine) jusqu'aux fonderies où le minerai est transformé. Il s'agit donc avant tout d'une méthodologie de suivi du produit minier qui permet aux acheteurs qui le souhaitent d'éviter de s'approvisionner en minerais qui financent illégalement les groupes armés. L'objectif est ici de lutter contre les actes d'extorsion de minerai commis le long des voies de transport et le recours, par des éléments armés, à des intermédiaires civils chargés de mener des activités commerciales illégales pour leur compte. Ces deux pratiques constituent en effet un mode de financement essentiel des parties belligérantes dans les Kivus ► voir Fiche 4. Les principales initiatives actuelles en matière de traçabilité sont réalisées par le secteur privé, en particulier par les industries du secteur de l'électronique, aussi appelées les «utilisateurs finaux» des «minerais du conflit» congolais :

1. le dispositif d'étiquetage iTSCI (*Tin Supply Chain Initiative* - «Initiative sur la chaîne d'approvisionnement de l'étain») des minerais dirigé par le consortium de l'industrie de l'étain (ITRI);
2. le processus de validation des fonderies de coltan appelé «fonderies sans conflit» (*Conflict-Free Smelter-CFS*) lancé par la *Global e-Sustainability Initiative* (GESI⁴) et la «Coalition citoyenne de l'Industrie électronique» (*Electronics Industry Citizenship Coalition-EICC*⁵).

2. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) : LA DILIGENCE RAISONNABLE

On l'a vu précédemment ► voir Fiches 1, 3, 4 et le «qui est qui», les entreprises jouent un rôle important dans la malédiction des ressources naturelles. La RSE est l'approche qui est souvent présentée comme la plus à même de modifier ce rôle.

Définition : La **RSE** peut être définie comme la responsabilité des entreprises envers la société et les différentes dimensions (humaines, sociales, politiques, environnementales, culturelles, etc.) qui la composent.

1. Plus d'informations disponibles sur <http://www.itierdc.com/pdf/Rapport%20de%20Validation%20-%20ITIE%20RDC.pdf>.

2. US Dodd Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act.: Les dispositions prises en matière de transparence financière sont décrites à la section 1504 de la Loi.

3. La CIRGL est un processus de concertation intergouvernemental mis en place en 2004 visant à instaurer la paix dans l'Afrique des Grands Lacs. Elle compte 11 pays membres.

4. La GESI est une organisation composée de sociétés privées d'information et de communication, dédiée à la promotion de la durabilité des technologies de l'information et de communication.

5. L'EICC est une autre organisation d'entreprises privées des secteurs de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication. Elle promeut un code de conduite du secteur pour des chaînes d'approvisionnement mondiales améliorant les conditions de travail et environnementales.

Le concept fait débat. Les questions tournent principalement autour de l'entité chargée de définir l'étendue de cette « responsabilité » : est-ce à l'État, représentant du peuple et protecteur de l'intérêt général, ou à l'entreprise, qui dispose de l'expertise technique et possède les moyens de production, de le faire ? Autrement dit, qui fixe les règles ? Deux conceptions concurrentes de la RSE s'affrontent ici, à savoir la conception contraignante/obligatoire (favorable à un cadre légal contraignant et normatif que l'État met en place afin de définir juridiquement les responsabilités obligatoires des entreprises) et la conception volontaire (laissant aux entreprises la liberté de définir par elles-mêmes l'étendue de leurs responsabilités).

Force est de constater que c'est aujourd'hui la conception volontaire qui domine, non seulement au sein du secteur privé, ce qui est logique, mais également au sein de la majorité d'organes politiques compétents en matière de régulation économique (Nation Unies, OCDE⁶, Commission européenne, gouvernements nationaux). Or il faudrait faire plus pour éviter une approche minimaliste de la RSE qui la réduirait à des activités de bienfaisance (création d'une association d'aide aux enfants des rues, la construction d'une école dans une zone rurale reculée, d'une route, d'un puits, etc.). Cette approche minimaliste est critiquée car elle ne s'attaque pas à la racine des problèmes de la malédiction des ressources, à laquelle les entreprises participent largement, mais ne fait qu'y apposer un sparadrap. Elle est insuffisante eu égard aux impacts négatifs que l'activité extractive provoque pour la population. Les sociétés civiles du Nord et du Sud mènent donc un combat pour que la RSE passe d'une approche volontaire à une approche contraignante. En Europe, lentement, la politique européenne en matière de RSE évolue d'une approche uniquement volontaire vers une **approche mixte** qui articule l'initiative volontaire des entreprises avec la fixation par les États de règles obligatoires pour les entreprises.

Le concept de la « diligence raisonnable » des entreprises, ou l'action « en bon père de famille » est le cadre de plusieurs initiatives qui tentent par ailleurs d'apporter des solutions aux questions posées par la RSE.

Définition : La **diligence raisonnable** désigne généralement « les mesures qu'une personne ordinairement raisonnable et prudente prendrait pour détecter et gérer correctement les risques actuels ou potentiels afin d'atténuer leur impact négatif et d'éviter des dommages »⁷. Autrement dit, il s'agit de prévenir le risque de négligence autour de l'impact d'une action menée par un

particulier. Cette approche est aujourd'hui extrapolée du droit pénal des personnes (l'obligation d'agir « en bon père de famille ») vers le mode de gestion des petites et des (très) grandes entreprises.

Appliquée à la question des « minerais des conflits », elle peut être définie comme « le processus par lequel toute entreprise impliquée dans les chaînes d'approvisionnement s'assure ne pas recourir à des minerais ayant financé les groupes armés ». Il s'agit, en résumé, d'une méthodologie dont la mise en place permet de renforcer progressivement les systèmes de gestion des entreprises, notamment en établissant un système de suivi des minerais depuis leur mine d'origine.

► **Exemples d'initiatives** : En 2010, l'OCDE a produit un guide d'application de la diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement destiné aux entreprises⁸, qui a ensuite été repris par les pays membres de la CIRGL. Toujours en 2010, le Congrès américain a adopté une loi qui oblige les entreprises cotées en bourse aux États-Unis et qui achètent de l'or, du coltan, de l'étain ou du tungstène provenant de RDC, à fournir un rapport sur les mesures de « diligence raisonnable » qu'elles ont prises afin d'éviter que ces minerais financent les groupes armés actifs en RDC.

Mais cette approche pose problème car elle reste un processus flou, difficile à concrétiser pour les entreprises, donc peu crédible et peu propice à lutter efficacement contre le commerce des minerais du conflit. En effet, appliquée à la RDC, cette approche revient à demander aux entreprises de dire ce qu'elles font pour minimiser les risques d'achat de minerais des conflits. Or, en l'absence de système efficace de certification et de traçabilité comme dans le cas de la RDC, l'entreprise se verra contrainte de déclarer, dans un rapport public, qu'elle n'est pas sûre de n'acheter aucun minerai libre de conflit et elle s'expose à se faire accuser de négligence... Aucune entreprise sérieuse ne prend un tel risque d'entacher son image et la plupart ont décidé d'arrêter d'acheter du minerai en RDC. Est-ce la solution ?

Donc, si l'idée à la base de la diligence raisonnable semble louable, l'approche même pose problème tant que l'État congolais et ses voisins ne créent pas les conditions permettant de garantir la démilitarisation de l'exploitation artisanale et du commerce de minerais en RDC. Ce qui revient à demander au gouvernement congolais et à ses pays partenaires, notamment européens, à mettre la priorité sur le rétablissement de l'autorité civile congolaise sur le territoire des Kivus et à mettre en place une

6. L'OCDE est l'organisation de coopération et de développement économiques, dont le but est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde

7. Blin-Francomme M.-P. (2011), *Entreprise et développement durable: Approche juridique pour l'acteur économique du XXI^e siècle*, Wolters Kluwer France, Coll. Lamy Axe Droit.

8. « Guide de l'OCDE pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque ».

administration capable de maîtriser et contrôler le secteur minier artisanal. Voilà malheureusement un domaine d'action où l'Europe, et la Belgique en particulier, n'appuient pas suffisamment la RDC !

3. ET NOUS DANS TOUT ÇA ? CONSOMMONS «RESPONSABLE» !

Pour renforcer les initiatives précédentes et aller plus loin, il est important de lancer un message clair aux États - en tant que citoyens -, et aux entreprises - en tant que consommateurs -. Si nous démontrons à ceux-ci que nous nous préoccupons de ce que nous achetons et que nous voulons des garanties que les produits que nous consommons ne sont pas composés de minerais qui alimentent les conflits. Et que nous sommes demandeurs de certification/traçabilité qui nous permette de contrôler...

Les consommateurs sont au bout de la chaîne mais leur pouvoir est bien plus grand qu'il n'y paraît ! Si l'on exploite les minerais, c'est en effet pour produire des biens de consommation qui seront écoulés sur nos marchés.

Ainsi, le phénomène de «sur-consommation» qui a envahi l'Occident est-il à l'origine de l'augmentation de la pression sur les pays du Sud en termes d'exploitation des ressources. Ces biens ne concourent pas nécessairement à un bien-être plus grand, mais en tous cas certainement à un gaspillage énorme de ressources. Nos choix ont donc, rappelons-le-nous, des conséquences sur la commercialisation des produits.

Si nous décidons de consommer plus «éthique», en manifestant clairement nos préférences et exigences, il nous est possible d'influencer les choix des entreprises, investisseurs, etc. Si l'on imaginait d'arrêter tous de consommer un produit donné, la production de celui-ci s'arrêterait évidemment tout aussi radicalement.

5.4

Voici quelques petits conseils pratiques pour téléphoner plus «éthique» :

1. Avant d'acheter un nouveau gsm, posez-vous la question de **savoir si vous en avez vraiment besoin**... En Belgique, un gsm est hors d'usage toutes les 10 secondes. En moyenne, nous le changeons tous les 18 mois (alors qu'il fonctionne le plus souvent encore...)
2. Si vous ne pouvez résister à la dernière nouveauté, plutôt que de le jeter ou de le laisser prendre les poussières, **donnez-lui une seconde vie : offrez-le ou revendez-le.**
3. **Renseignez-vous** lors de l'achat de votre téléphone en demandant au vendeur d'où proviennent les matériaux qui composent les gsm de son magasin et en vous informant via des campagnes et des revues sur les gsm les plus «éthiques»... ou, disons, les moins condamnables (parmi eux, Samsung et LG).

4. Si votre gsm est tout à fait hors d'usage, **ramenez-le dans un magasin ou au parc à conteneurs et demandez le sort qui lui sera réservé.**

En effet, de nombreuses filières clandestines de recyclage envoient nos déchets vers la Chine et l'Inde où des travailleurs qui les démantèlent sont exposés à de nombreux matériaux toxiques. C'est le cas, notamment, de certains sites Internet qui récupèrent votre gsm pour de l'argent. En Belgique, Recupel veille à ce que les appareils élect(ron)iques usagés soient collectés et retraités de façon durable et dans le respect des coûts.

... et puis encouragez des associations à poursuivre leur travail de recherche et à interpellier :

- *nos hommes politiques belges et européens pour qu'ils exigent la mise en place de contrôles réguliers aux entreprises et qu'ils développent un système de traçabilité des minerais au niveau mondial, comme c'est déjà le cas pour les diamants.*
- *les entreprises de télécommunication pour qu'elles assument leurs responsabilités sur l'ensemble de la chaîne de production et qu'elles informent le consommateur sur la provenance des matériaux contenus dans leurs téléphones portables et autres produits électroniques.*

ANNEXE 1



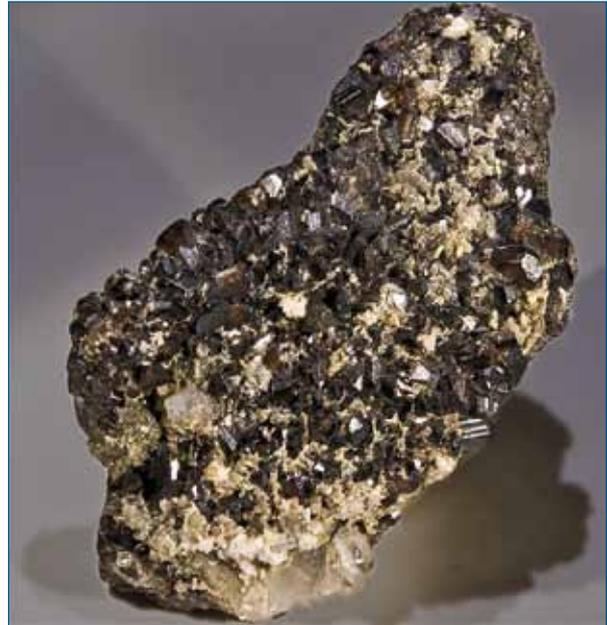
ANNEXE 2

COLTAN



Source : «*Ferrocolumbite, Manganotantalite*», Rob Lavinsky, <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ferrocolumbite-Manganotantalite-rh3-36a.jpg>

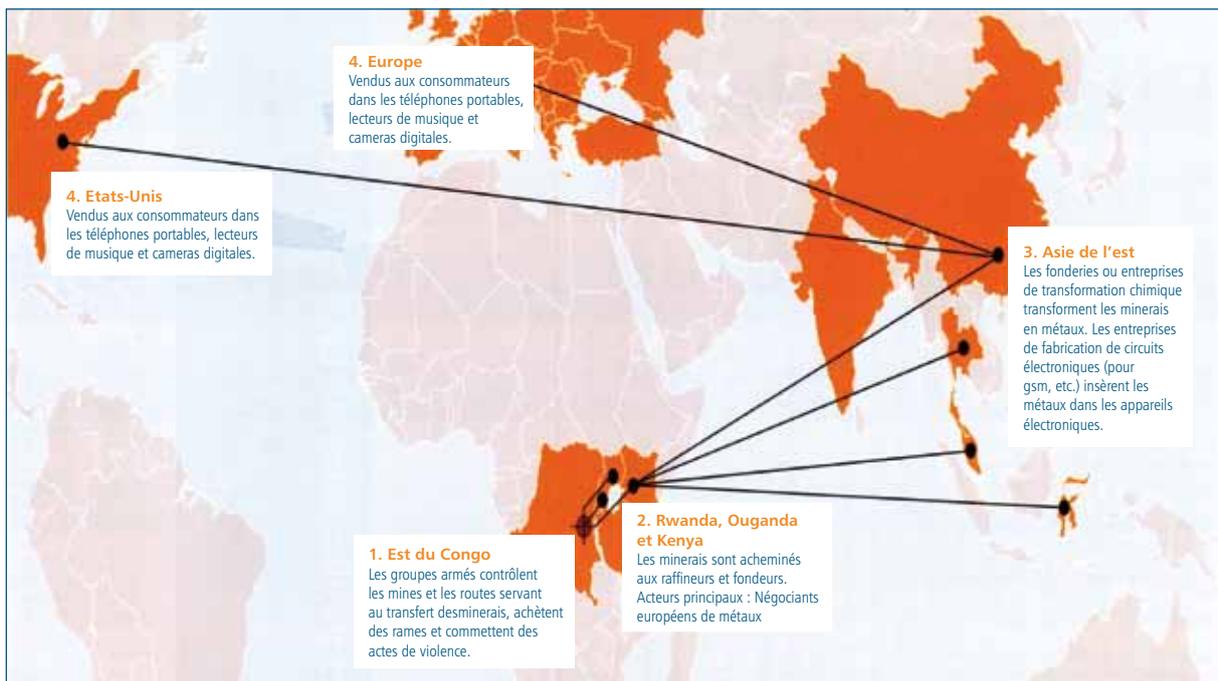
ETAIN



Source : «*Cassiterite- Mines de Panasqueira, Panasqueira, Covilhã, Castelo Branco District, Portugal*», Didier Descouens, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Cassiterite1.jpg>

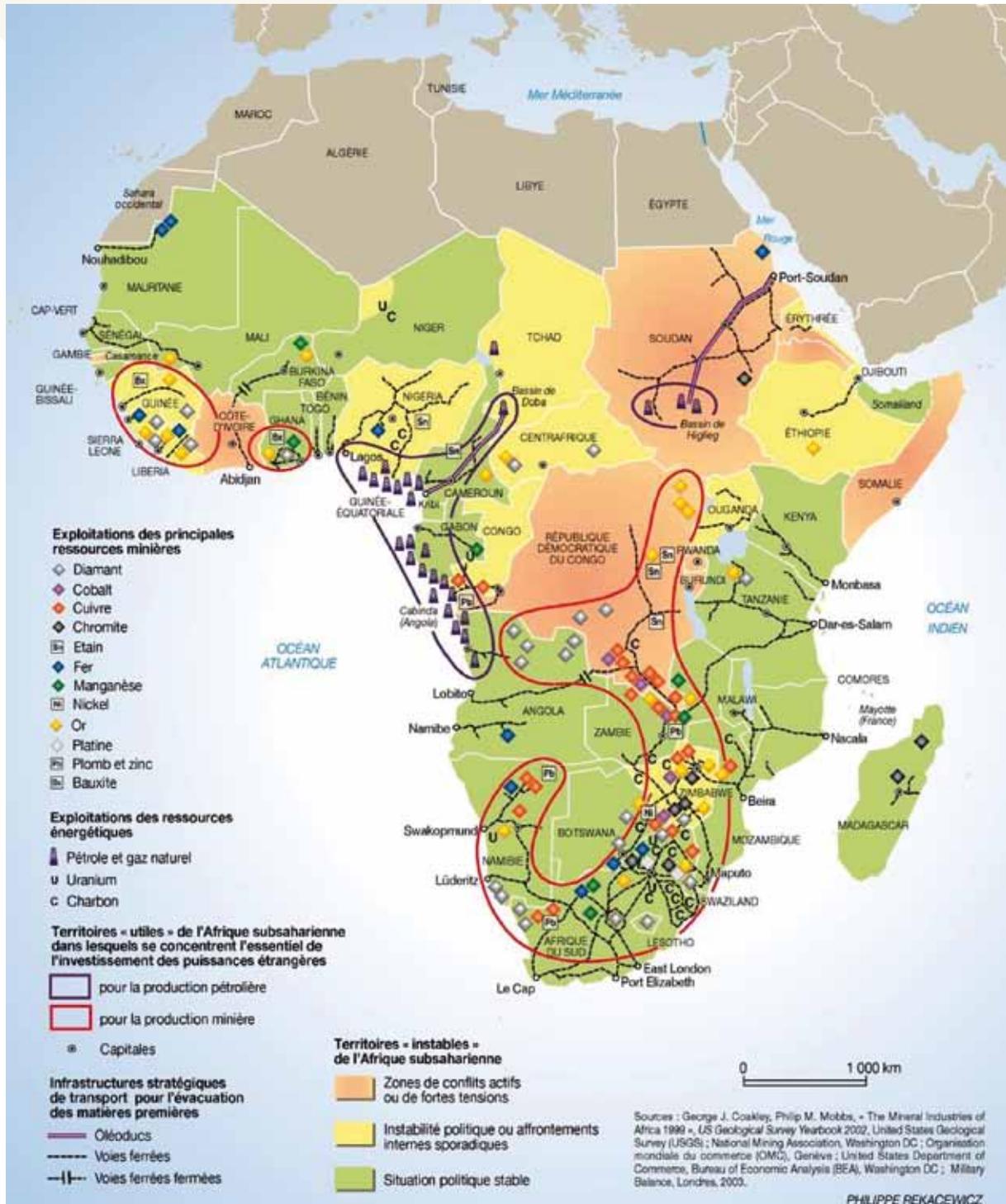
ANNEXE 3

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES MINERAIS DU CONFLIT



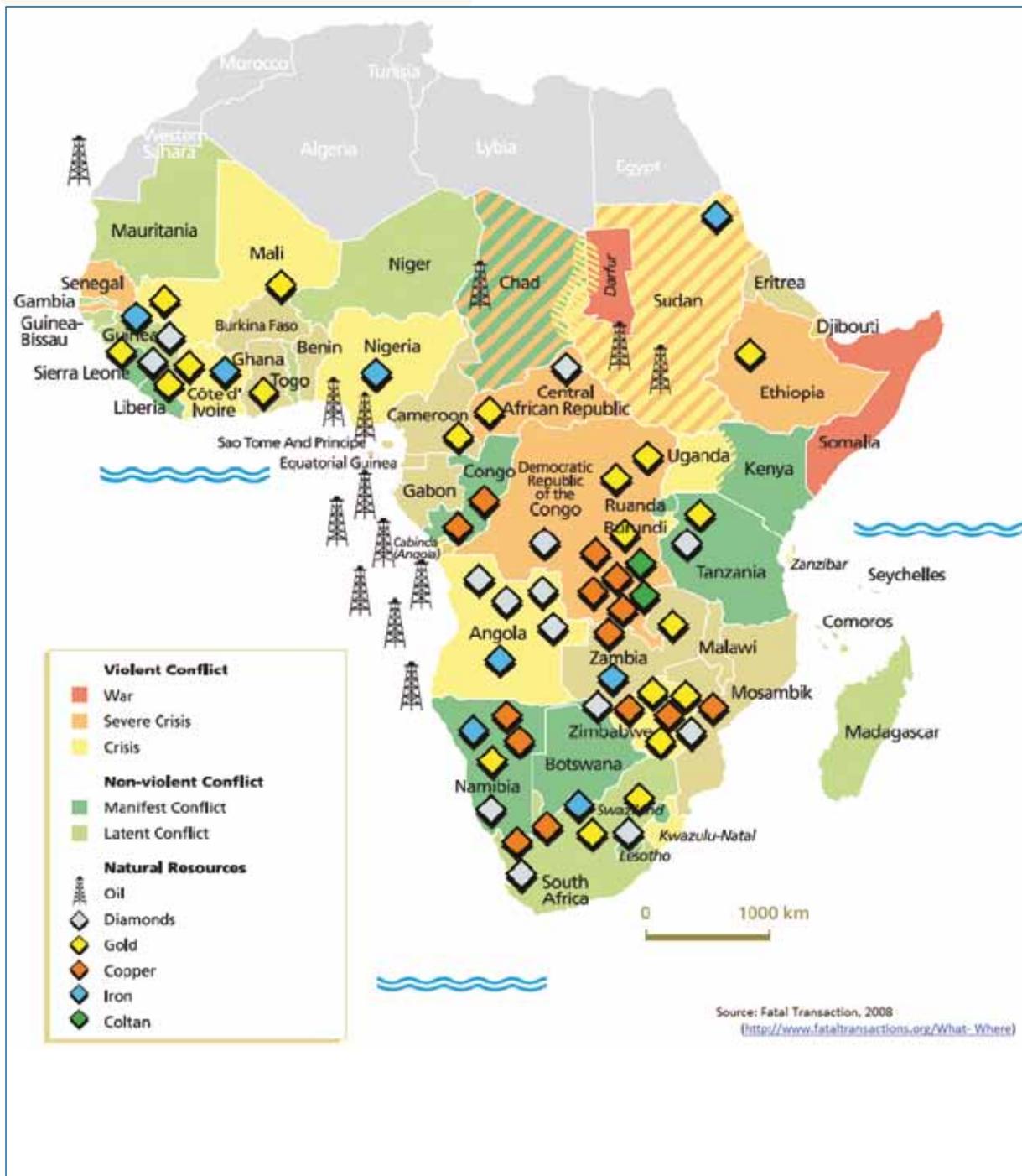
ANNEXE 4

LES RICHESSES NATURELLES DU CONTINENT AFRICAIN



ANNEXE 5

LES RICHESSES NATURELLES ET LES CONFLITS DU CONTINENT AFRICAINS



N.B. Consultez les autres pistes proposées dans chaque fiche ! La plupart des publications ou films référencés se trouvent au siège de la Commission Justice et Paix, Bruxelles.

1. RAPPORTS, ARTICLES DE REVUE, ANALYSES

- Bellanger B., Nouyrigat V., (mai 2012), «Cuivre, Zinc, Platine, Uranium, Phosphore... Alerte à la pénurie! Les 26 minerais qui vont manquer», in *Sciences et Vie*, n°1136, pp.52-71
- Charles C. et al., (2007), *Conception de la gouvernance. Regards croisés de la Banque Mondiale, de la Commission européenne et du PNUD*, note d'analyse pour l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance, basé à Paris
- Commission Européenne, (2011), *Responsabilité sociale des entreprises: une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014*, COM(2011) 681 – [disponible sur internet](#)
- Croz M.F., (2009), *Où va l'argent des mines ?*, La Libre Belgique, [article en ligne](#)
- Custers R. et Matthyssen K., (2009), *Africa's natural resources in a global context*, IPIS, Anvers
- De Jonghe A. et Berck A-S., (2007), *Des conflits liés aux ressources naturelles. Les cas du Pérou et de la République Démocratique du Congo. Quel impact sur la souveraineté alimentaire*, n°1, coll. «Ressources naturelles au cœur des conflits», Commission Justice et Paix
- FAO, (2008), *Rapport sur le développement dans le monde*
- Fatal Transaction, (23 et 24 novembre 2005), *Les richesses naturelles de la RDC : source de conflit ou clé de développement*, rapport de réunion, Brussels : Vrije Universiteit Brussel, BCAS - VUB (éditeur)
- Global Witness, (2012), *FAQ : situation actuelle dans l'Est de la République démocratique du Congo* - [disponible sur internet](#)
- Global Witness, (2006), *Une corruption profonde; Fraude, abus et corruption dans les mines de cuivre et de cobalt du Katanga* - [disponible sur internet](#)
- Groupe d'étude international sur les régimes miniers de l'Afrique, (2011), *Les ressources minérales et le développement humain en Afrique*, rapport, Commission économique pour l'Afrique, Ethiopie – [disponible sur internet](#)
- Human Rights Watch, (2006), *RD Congo : mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles*, communiqué de presse du 21 février 2006, Londres - [disponible sur internet](#)
- Kabuya Kalala F. et Mbiye T., (2008-2009), «Ressources naturelles, bonne gouvernance et défis d'une croissance soutenue en RDC», *Annuaire de l'Afrique des Grands Lacs*, pp. 141-149
- Ndungu Mukasa A. et Kilosho Buraye J., (2009), *La filière stannifère artisanale au Sud-Kivu : cas du coltan et de la cassitérite*, annuaire de l'Afrique des Grands Lacs, pp. 215-244
- OCDE, (2011), *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*, éd. OCDE - [disponible sur internet](#)
- *Rapport final du Groupe d'Experts des Nations Unies sur la République Démocratique du Congo* (15 novembre 2012), S/2012/843 - [disponible sur internet](#)
- Rtb Info (20 novembre 2012), *Congo: après la prise de Goma, des dizaines de milliers de déplacés*, article du Journal Le Monde – [disponible sur internet](#)
- Sematumba O. et al., (novembre 2010), *Les minerais de «sang»: un secteur économique criminalisé à l'Est de la RD Congo*, Pole Institute, Goma - [disponible sur internet](#)
- Triest F., Bihuzo RM et Rerolle A., (2009), *Les stratégies d'approvisionnement en ressources minières des pays émergents (Brésil, Inde et Chine) en Afrique. Le cas de la Chine en RD Congo*, n° 2, coll. «Ressources naturelles», Commission Justice et Paix
- Trionfetti MC., Fischer S. et Triest F., (2010), *Le rôle de la Belgique dans les instances multilatérales. De la protection des populations civiles à la prévention des conflits armés liés à l'exploitation des ressources naturelles*, étude, Commission Justice et Paix
- Van Parys G., (2008), *Quelle gestion des ressources minières dans une perspective de prévention des conflits ? Regards croisés sur le R.D. Congo et les Philippines*, n° 2, coll. «Ressources naturelles au cœur des conflits», Commission Justice et Paix
- Analyses de Justice et Paix : *Ressources minières : consommer durable tout en étant solidaires* (2011), *Les coûts irréversibles de l'exploitation minière industrielle. Le cas de Cerro de Pasco au Pérou* (2011), *Plus de transparence : un remède contre la malédiction des ressources ?* (2012), *Le secteur minier artisanal à l'Est de la RDC: état des lieux et perspectives* (2012)

2. OUTILS PÉDAGOGIQUES DE JUSTICE ET PAIX

- Dossier pédagogique, (2012), *De l'or à tout prix? Quand la ruée vers les ressources empoisonne les paysans du Pérou*, Commission Justice et Paix
- Valise pédagogique contenant le jeu «Focus on Diamond» (2009): un jeu de société sur les acteurs impliqués dans l'exploitation des ressources naturelles, un outil sonore contenant des témoignages pour informer les élèves et préparer un débat, une carte de la RDC, des photos et des fiches pédagogiques, Commission Justice et Paix

3. SITES INTERNET

- Global Witness: www.globalwitness.org/
- Fatal Transactions : www.fataltransactions.org/
- Justice et Paix : www.justicepaix.be
- GRIP (Groupe de recherches et d'informations sur la paix et la sécurité): www.grip.org/
- International Crisis Group/Central Africa project: www.crisisweb.org/home/index.cfm?l=2&id=1164
- IPIS (International Peace Information Service): www.ipisresearch.be
- Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique : www.er.uqam.ca/nobel/grama/
- Réseau d'information régional intégré (IRIN) : www.irinnews.org/fr/Region/GL/Grands-lacs
- Congo Mines : www.congomines.org/
- Raise Hope for Congo : www.raisehopeforcongo.org/
- La Documentation Française : www.ladocumentationfrancaise.fr
- Magazine Ressources Naturelles : <http://rrnrdc.org/>

Transparence et responsabilité sociale des entreprises

- Good Electronics: <http://goodelectronics.org/>
- Initiative pour la transparence des entreprises extractives (ITIE) : www.itierdc.com/qu'est%20ce%20que%20l'itie.php
- Ressource et communauté sur la RSE dans les pays en développement : www.rse-et-ped.info/
- Publish what you pay: www.publishwhatyoupay.org

4. FILMS (60 MIN OU PLUS)

- «**L'or noyé de Kamituga**», (RDC – durée 70 min) un film-documentaire de Yvon Lammens et Colette Braeckman (2007)
- «**Ceux de la colline**», (Burkina Faso – durée 72 min) un film documentaire de Berni Goldblat (2009)
- «**Blood diamond** », (Sierra Leone – durée 142 min) un film de Edward Zwick (2006)

- «**Katanga Business** », (RDC – durée 135 minutes) un film de Thierry Michel, Les films de la Passerelle (2009)
- «**Mobutu, roi du Zaïre**», (RDC – durée 135 min) un film-documentaire de Thierry Michel (1999)
- «**L'or des autres**» (Canada – durée 60 min) un film-documentaire de Simon Plouffe (2008)

5. DOCUMENTAIRES ET REPORTAGES

- **Les reportages de Geopolitis:** www.rts.ch/emissions/geopolitis/
 - «**Pays émergents : une force politique ?**» (2011 – durée 14 min 03)
 - «**Coltan, nickel ou zinc: quels sont ces minerais de guerre?**» (2010 - durée 20 min 31) :
 - «**Corruption : un mal incurable ?**» (2011 – durée 1 min 23)
 - **République Démocratique du Congo : Une guerre sans fin ?**» (2012 – durée 15 min 41)
 - «**Terres rares : les chinois maîtres du monde ?**» (2012 – durée 15 min 05): Un lien (en anglais) associé au premier reportage aborde par ailleurs la thématique des minerais dans nos produits électroniques
- «**Du sang dans nos portables**», un documentaire de P. Forestier (2007 – durée 50 min). Commentaires, description et fiche pédagogique à ce lien : www.alliancesud.ch/fr/documentation/projets/histoire-vivante/du-sang-dans-nos-portables
- «**Blood coltan**» (version française «Du sang dans nos portables»), un reportage de Frank Poulsen (2012 - durée 52 min) disponible soit via dailymotion , soit sur le site : www.notre-ecole.net/du-sang-dans-nos-portables-blood-in-the-mobile-arte/
- Capsule vidéo (Québec) sur l'exploitation minière à ciel ouvert (4 min 34): www.youtube.com/watch?v=GxLTltXWtA
- «**La malédiction des ressources**», film-documentaire du CNCD, par Vincent Bruno (2011 – durée 26 min). Cas de la forêt en RDC et du pétrole en Équateur + fiche d'exploitation pédagogique : www.uneseuleplanete.org/spip.php?article350&lang=fr
- «**Ressources minières en RDC : des bénéfiques immenses, mais pas pour la population congolaise**» Reportage de TV5-Monde (octobre 2012) (durée : 2 min 25): www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/Sommet-de-la-Francophonie-Kinshasa-2012/Les-reportages-de-la-redaction/p-23172-Ressources-mini%C3%A9res-en-RDC-des-b%C3%A9n%C3%A9fiques-immenses-mais-pas-pour-les-congolais.htm

Pour faciliter votre navigation dans les fiches, choisissez un mot ou concept et suivez le lien !

■ Accord de paix de Pretoria

► Fiche 3 : Deuxième guerre du Congo

■ Bonne gouvernance

► Fiche 5 : définition + cas de la RDC + exemples d'initiatives

■ Certification des minerais

► Fiche 5 : définition + exemples d'initiatives

■ Chaîne des prix

► Fiche 3 : suivi de 2 minerais au Sud-Kivu

■ Code minier

► Fiche 3 : présentation fiche «Qui est qui» : Action de l'Etat

■ Conflits armés

► Fiche 2 : conséquence de l'exploitation minière

► Fiche 4 : mécanismes de déclenchement, de durée et d'intensité des conflits + conséquences générales des conflits armés

■ Conflit de basse intensité

► Fiche 4 : explication et cas de la RDC

■ Conflits sociaux

► Fiche 2 : définition + conséquence de l'exploitation minière

■ Consommation (et consommateur responsable)

► Fiche 1 : «en quoi cela nous concerne-t-il ?»

► Fiche 5 : exemples d'initiatives

■ Cyanure

► Fiche 1 : exploitation des mines par dragage/lavage

■ Diligence raisonnable

► Fiche 5 : définition + exemples d'initiatives

■ Droits de l'Homme

► Fiche 5 : exemples d'initiatives en faveur des droits de l'Homme dans le contexte de l'exploitation minière

■ Education

► Fiche 4 : difficultés en temps de guerre

■ Elections législatives et présidentielles

► Fiche 3 : élections de 2006 en RDC

■ Entreprises

► Fiche «Qui est qui?» : «Qui est qui»

► Fiche 3 : chaîne des prix

► Fiche 4 : dynamique des conflits

■ Etat congolais

► Fiche «Qui est qui?» :

► Fiche 3 : Carte d'identité du pays et gestion du secteur minier

► Fiche 4 : lien entre exploitation des ressources et conflits

► Fiche 5 : Exemples d'initiatives

■ Exploitation responsable et durable des minerais

► Fiche 5 : exemples d'initiatives et de démarches

■ Évasion fiscale et corruption

► Fiche 2 : explication + impacts de l'exploitation minière

■ Exploitation minière industrielle

► Fiche 1 : définition + localisation en RDC

► Fiche 2 : impacts de l'exploitation industrielle sur l'environnement et la santé

► Fiche 3 : secteur minier industriel dans l'économie congolaise

■ Exploitation minière artisanale

► Fiche 1 : définition

► Fiche 2 : impacts de l'exploitation minière artisanale sur la sécurité physique

► Fiche 3 : développement de la filière artisanale en RDC

► Fiche 4 : mainmise sur les sites artisanaux par les groupes armés

■ Gécamines

► Fiche 3 : contexte historique du développement de l'exploitation minière industrielle en RDC

■ Géopolitique

► Fiche 1 : contexte et lien avec les ressources naturelles (encart)

■ Guerres de la RDC

► Fiches 3 et 4 : contexte historique

■ Groupes armés/ groupes rebelles

► Fiche 3 : description des principaux groupes armés impliqués dans les deux guerres de la RDC

► Fiche 4 : description des principaux groupes armés actuellement actifs en RDC

► Fiche «Qui est qui?» : description et rôle de ces acteurs

■ Impacts extraction minière

► Fiche 2 : sur l'environnement, la sécurité et souveraineté alimentaires, etc.

■ Indice de Développement Humain

► Fiche 2 : classement de certains pays riches en ressources naturelles

■ Kabila (Laurent-Désiré et Joseph)

► Fiche 3 : contexte historique

► Fiche 4 : implication dans les conflits (alliances politiques stratégiques)

■ Malédiction des ressources

► Fiche 2 : explication

■ «Minerais du sang»

► Fiche 4 : contexte

■ Mines souterraine, à ciel ouvert, par lavage/ dragage

► Fiche 1 : définitions

■ Mineur artisanal ou «creuseur»

► Fiche 4 : rôle de l'exploitation minière artisanale dans la dynamique des conflits

► Fiche «Qui est qui?» :

■ Mobutu

► Fiche 3 : contexte historique et politique de la RDC + libéralisation du secteur minier artisanal

■ Pays émergent

► Fiche 1 : géopolitique des ressources (encart)

■ Pollution

► Fiche 2 : impact négatif de l'extraction minière

■ Ressource énergétique (ou non)

► Fiche 1 : définition + exemples

■ Ressource minière

► Fiche 1 : définition + classification + exemples

► Fiche 3 : historique du secteur minier en RDC + militarisation de l'activité minière en RDC (carte)

► Fiche 4 : rôle de l'exploitation minière artisanale dans la dynamique des conflits (+ cartes)

■ Ressource naturelle

► Fiche 1 : définition + classification + exemples

► Fiche 2 : mécanismes de conflits dans le contexte de l'exploitation des RN

■ Ressource renouvelable ou non

► Fiche 1 : définition + exemples

■ Santé

► Fiche 2 : Impact de l'extraction minière sur les communautés locales

► Fiche 4 : difficultés en temps de guerre

■ «Scandale géologique»

► Fiche 3 : le cas de la RDC

■ Sécurité alimentaire

► Fiche 2 : définition + impact de l'exploitation minière sur la SA

► Fiche 4 : impact des conflits sur la santé et la sécurité alimentaire

■ Société civile

► Fiche «Qui est qui?» : description et rôle

■ Souveraineté alimentaire

► Fiche 2 : définition + impact de l'exploitation minière sur la SA

► Fiche 4 : impact des conflits sur la souveraineté alimentaire

■ Surconsommation

► Fiche 5 : cas des produits électroniques

■ Technologie

► Fiche 1 : augmentation de nos besoins en minerais + cas des produits électroniques

■ Traçabilité des minerais

► Fiche 5 : définition + exemples d'initiatives

■ Transparence

► Fiche 3 : contribution du secteur minier dans le PIB de la RDC

► Fiche 5 : définition + exemples d'initiatives



Commission Justice et Paix

Rue Maurice Liétart, 31/6
1150 Bruxelles
Tél 02 738 08 01
Fax 02 738 08 00
info@justicepaix.be
www.justicepaix.be

Ont collaboré à ce dossier :
Carole Keutgen, Frédéric Triest,
Laure Malchair, Valérie Simonet



100% Recycled Fiber

Imprimé sur du papier 100% recyclé standard

Avec le soutien de
**LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT**